

La violence fondée sur le sexe : les comportements sexuels non désirés dans les territoires du Canada, 2018

par Samuel Perreault

Date de diffusion : le 26 août 2020



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

La violence fondée sur le sexe : les comportements sexuels non désirés dans les territoires du Canada, 2018 : faits saillants

- La violence fondée sur le sexe — qui s'entend de tout acte de violence perpétré contre une personne en raison de son identité de genre, de son expression de genre ou de son identité de genre présumée — englobe un éventail de comportements qui n'atteignent pas tous le seuil de l'acte criminel. Trois aspects de la violence fondée sur le sexe sont examinés dans le présent rapport dont les données sont tirées de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) : les comportements sexuels non désirés en public, les comportements non désirés en ligne et les comportements sexuels non désirés sur les lieux de travail.
- Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être l'objet de violence fondée sur le sexe. Dans les territoires, un peu plus du tiers (35 %) des femmes et 16 % des hommes ont été l'objet de comportements sexuels non désirés en public. De plus, 31 % des femmes et 16 % des hommes ont été l'objet de comportements sexuels non désirés en milieu de travail, et près du quart (24 %) des femmes et 16 % des hommes ayant utilisé Internet ont été la cible de comportements non désirés en ligne.
- Certaines personnes s'identifiant à plus d'un groupe minoritaire ou marginalisé étaient parmi les plus susceptibles d'être la cible de violence fondée sur le sexe. Par exemple, près des deux tiers (62 %) des personnes LGBTQ2+ et ayant une incapacité ont été l'objet de comportements sexuels inappropriés en 2018. En comparaison, cette proportion était de 43 % parmi les personnes LGBTQ2+ sans incapacité, de 33 % parmi les personnes ayant une incapacité mais n'étant pas LGBTQ2+, et de 20 % chez les personnes n'étant pas LGBTQ2+ et n'ayant pas d'incapacité.
- Les personnes subissant de la violence fondée sur le sexe à répétition étaient davantage susceptibles de subir des conséquences négatives. Par exemple, 41 % des femmes et 42 % des hommes ayant été l'objet de plusieurs comportements sexuels non désirés dans un espace public ont indiqué dorénavant éviter certaines personnes ou certaines situations, comparativement à 24 % des femmes et 9 % des hommes qui ont été l'objet de ces comportements une ou deux fois. Les personnes ayant été l'objet de plusieurs comportements sexuels non désirés étaient également plus susceptibles de qualifier leur santé mentale comme étant mauvaise ou passable et d'avoir déjà considéré le suicide.
- Tant pour les femmes que les hommes ayant été l'objet de comportements sexuels non désirés dans un espace public ou de comportements non désirés en ligne, l'auteur du comportement était le plus souvent un homme agissant seul.
- Les femmes ayant été l'objet d'un comportement sexuel non désiré dans un espace public étaient davantage susceptibles d'avoir été ciblées par une personne qu'elles ne connaissaient pas (70 %). Chez les hommes, l'inverse était observé : le plus souvent, une personne connue était à l'origine des comportements sexuels non désirés.

La violence fondée sur le sexe : les comportements sexuels non désirés dans les territoires du Canada, 2018

par Samuel Perreault, Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités

Le Canada reconnaît pour tous le droit à l'égalité et le droit de vivre en sécurité. Or, un grand nombre de personnes au Canada subissent certaines formes de violence en raison de leur genre¹, de la manière dont elles expriment cette identité de genre ou dont elle est perçue. (Femmes et Égalité des genres Canada, 2020). Les femmes, les personnes LGBTQ2+² et de différents groupes minoritaires sont parmi les plus susceptibles d'être victimes d'agression sexuelle (Conroy, 2018; Simpson, 2018; Perreault, 2015). Ces mêmes groupes de population sont également plus à risque de subir du harcèlement criminel (Burczycka, 2018a). Ces violences peuvent engendrer plusieurs répercussions négatives chez les victimes, y compris d'ordre physique, psychologique et économique.

La violence que certaines personnes subissent en raison de leur genre ou de leur identité de genre ne se limite cependant pas aux actes criminels (Benoît et autres, 2015). Certains comportements, qui n'atteignent pas le seuil de l'acte criminel, peuvent néanmoins avoir des conséquences négatives importantes pour les personnes qui les subissent; en plus de contribuer à la reproduction de stéréotypes discriminatoires. Par exemple, des attentions sexuelles ou des rapprochements non désirés, ou encore des commentaires sexuels déplacés, reçus en personne ou en ligne, peuvent affecter négativement le sentiment de sécurité ou encore limiter les activités des personnes visées (Bastomski and Smith, 2017).

Le risque de subir des comportements violents n'est par ailleurs pas le même pour tous à l'échelle du pays. Notamment, des études antérieures démontrent que les femmes et les jeunes filles vivant dans les territoires subissent un nombre disproportionné de crimes violents (Rotenberg, 2019; Perreault et Simpson, 2016). Plusieurs études ont aussi souligné le risque de victimisation accru chez les femmes des Premières Nations, les Métisses et les Inuites³, qui comptent pour une proportion importante⁴ des femmes dans les territoires (Boyce, 2016; Brennan, 2011a; Perreault, 2011). En outre, le rapport final de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a souligné que les violations persistantes et délibérées des droits de la personne et des droits des Autochtones, et les abus qui en découlent, sont à l'origine des taux effrayants de violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA autochtones (Femmes et filles autochtones disparues et assassinées, 2019).

En plus d'un risque de victimisation accru, les victimes de violence en milieu éloigné ou isolé font face à des défis supplémentaires en raison de leur situation géographique. Un rapport de la rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences souligne des éléments contextuels exacerbant les enjeux de violence auxquels font face les femmes et les jeunes filles dans les territoires, notamment l'accès facile aux armes, le faible accès aux services juridiques, un transport public et des services de garde limités, la situation économique difficile et la pauvreté, le faible accès aux services pour les femmes (p. ex. refuges pour femmes, services en santé mentale, etc.), la difficulté à conserver la confidentialité des signalements d'abus, ainsi que l'isolement social, culturel et psychologique (Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, 2019).

En 2018, Statistique Canada a mené l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) afin de recueillir des données pour approfondir nos connaissances sur la violence fondée sur le sexe au Canada⁵. L'ESEPP s'inscrit dans la *Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe*⁶ et fournira au gouvernement les données pertinentes, récentes et représentatives nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie.

Mesurer la violence fondée sur le sexe peut être complexe. Les personnes qui subissent la violence et les personnes qui la commettent peuvent ne pas percevoir les causes et motivations profondes, qui peuvent être ancrées dans une culture reproduisant les inégalités de genre. Les personnes ayant répondu à l'ESEPP ont plutôt été invitées à partager leurs expériences et les éléments de contexte de celles-ci, permettant ainsi l'analyse de ces événements sous l'angle de la violence fondée sur le sexe. Contrairement aux enquêtes de victimisation précédentes qui se limitent généralement aux actes criminels récents, l'ESEPP permet de mesurer l'ensemble du continuum de la violence fondée sur le sexe, en incluant les expériences de victimisation violente dans le cours de la vie, leurs expériences à l'égard des comportements sexuels non désirés, la victimisation en ligne ainsi que leurs attitudes à l'égard de certains stéréotypes.

En plus du présent rapport, le Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada a aussi publié un rapport faisant état des premiers résultats de l'ESEPP dans les provinces (Cotter et Savage, 2019). Le présent rapport se veut un complément de celui-ci, en y présentant les premiers résultats de l'ESEPP dans les territoires relatifs aux comportements non désirés dans les espaces publics, en ligne et en milieu de travail. Les résultats sont fondés sur les réponses données par plus de 2 500 personnes vivant dans les territoires, et on a assigné à chacun d'eux un poids personnel afin que leurs réponses représentent la population des territoires de 15 ans et plus. Le présent article utilise une approche comparative entre les genres qui tient compte, dans la mesure du possible, du recoupement de diverses autres caractéristiques. Un rapport distinct qui sera publié ultérieurement portera plus spécifiquement sur les expériences d'agressions sexuelles et d'agressions physiques dans les territoires.

Les comportements sexuels non désirés dans les espaces publics dans les territoires

Comme il a été mentionné, la violence fondée sur le sexe englobe un éventail de comportements qui n'atteignent pas tous nécessairement le seuil de l'acte criminel, mais qui compromettent tout de même le sentiment de sécurité des personnes dans leur vie quotidienne et peuvent avoir de sérieuses répercussions pour les personnes qui en sont l'objet (Benoit et autres, 2015). Parmi ces comportements, on trouve notamment les comportements sexuels inappropriés dans les espaces publics.

L'ESEPP a mesuré plusieurs types de comportements sexuels non désirés dans les espaces publics, notamment les attouchements non désirés (comme des contacts ou des rapprochements trop serrés à caractère sexuel), l'outrage à la pudeur, les commentaires non désirés à l'effet qu'une personne ne se comporte pas comme un homme ou une femme devrait le faire, les commentaires non désirés à propos de l'orientation sexuelle ou de l'orientation sexuelle présumée, ainsi que les attentions sexuelles non désirées (comme des commentaires, des sifflements, des regards, des gestes ou un langage corporel suggestifs).

Dans le contexte de l'ESEPP, un espace public s'entend d'un « endroit auquel le public a accès avec peu ou pas de restrictions » (p. ex. cafés, rues, centres commerciaux, transports publics, bars et restaurants)⁷. De plus, on a demandé aux répondants de déclarer uniquement les incidents à la suite desquels ils se sont sentis menacés ou mal à l'aise.

Bien que ces comportements peuvent parfois être perçus comme n'ayant pas le même degré de gravité que les agressions sexuelles, ces comportements découlent souvent de normes, de structures et de croyances semblables à celles dans lesquelles s'insèrent les agressions sexuelles, ces comportements étant tous des formes de violence fondée sur le sexe (Bastomski et Smith, 2017; Mellgren et autres, 2018).

Encadré 1

La violence fondée sur le sexe et le *Code criminel*

La plupart des enquêtes de victimisation ont pour objectif de mesurer la victimisation criminelle, c'est-à-dire la victimisation en regard d'actes définis dans le *Code criminel*. Pour sa part, l'ESEPP avait pour but de mesurer la nature et l'étendue de la violence fondée sur le sexe affectant les Canadiens. Cette violence peut comprendre différents comportements pouvant avoir des conséquences négatives pour les personnes qui en sont l'objet, sans nécessairement atteindre le seuil de l'acte criminel.

Cependant, il convient de noter que, selon le contexte, les circonstances et divers éléments, la majorité des comportements mesurés par l'ESEPP peuvent atteindre le seuil de l'acte criminel. Certains articles du *Code criminel* sont particulièrement pertinents en ce qui a trait à la violence fondée sur le sexe, notamment, mais sans s'y limiter, ceux portant sur :

- L'agression sexuelle
- Les voies de fait, y compris les menaces
- La publication non consentuelle d'images intimes
- L'exhibitionnisme, le voyeurisme et l'attentat à la pudeur
- Les infractions sexuelles à l'égard de personnes mineures (p.ex. la pornographie juvénile, les contacts sexuels, etc.)
- Le harcèlement criminel et les communications indécentes ou harcelantes

Par exemple, des rapprochements trop serrés, bien que n'étant pas nécessairement criminel, pourraient être considérés comme un acte criminel si la victime est âgée en deçà d'un certain seuil (infractions sexuelles à l'égard de personnes mineures), si des attouchements sexuels sont commis (agression sexuelle), si la victime se sent menacée ou si le comportement est répété (menaces, harcèlement criminel) ou si la force est employée ou menacée de l'être (voies de fait).

De plus, même lorsqu'ils n'atteignent pas le seuil d'un acte punissable en vertu du *Code criminel*, plusieurs de ces comportements peuvent aller à l'encontre d'autres lois, politiques ou directives, qu'elles soient d'ordre fédéral, provincial ou propres à certaines institutions ou milieux de travail. Notamment, le *Code Canadien du travail* et la *Loi canadienne sur les droits de la personne* comprennent des dispositions sur le harcèlement sexuel.

Plus du tiers des femmes résidant dans les territoires ont subi un comportement sexuel non désiré dans un espace public au cours de l'année précédente

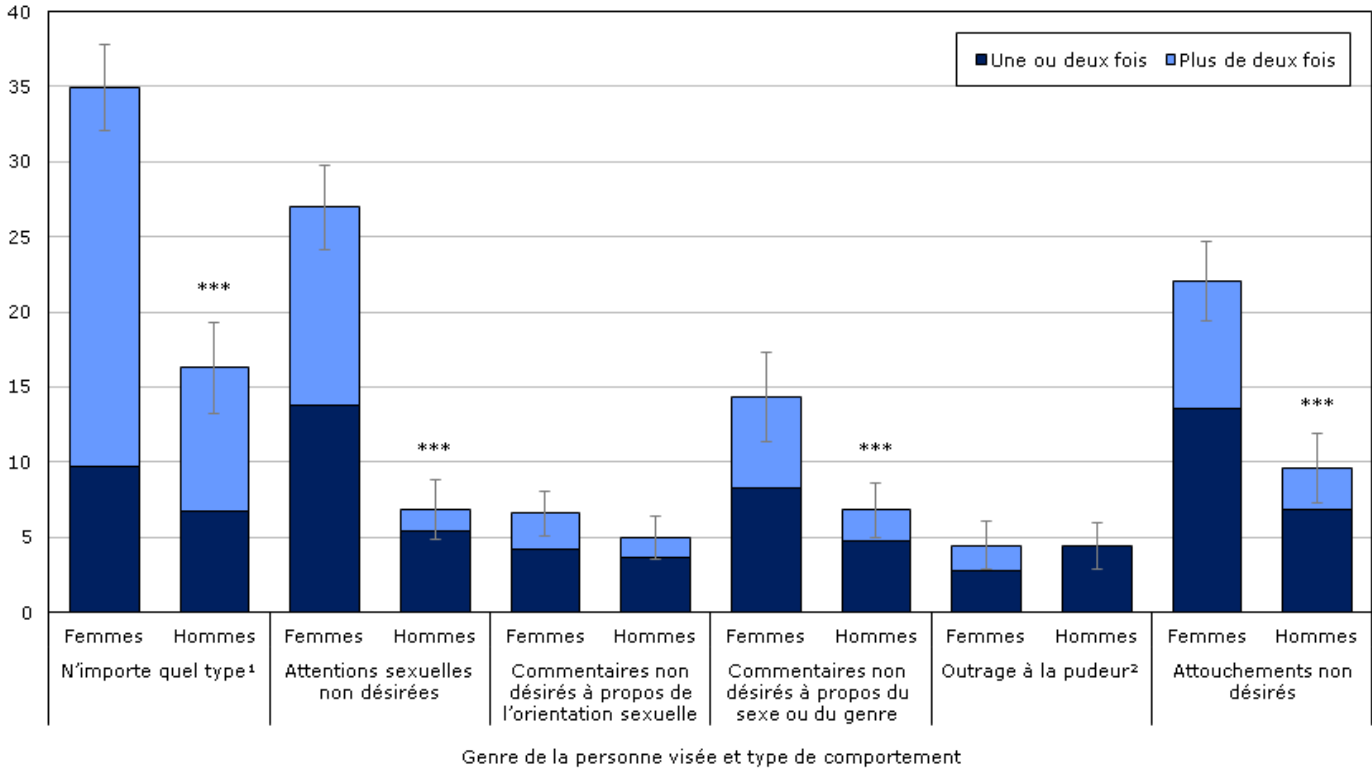
Le quart (25 %) des personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans les territoires, soit près de 24 000 personnes, ont déclaré avoir été, au moins une fois au cours des 12 mois précédant l'enquête, la cible d'un comportement sexuel non désiré dans un espace public les ayant fait se sentir menacés ou mal à l'aise. Les femmes ont subi une part disproportionnée des comportements sexuels non désirés dans les espaces publics. Plus du tiers (35 %) des femmes ont déclaré avoir subi au

moins un type de comportement sexuel non désiré, soit plus du double de la proportion enregistrée pour les hommes (16 %) (tableau 1, graphique 1)⁸.

Graphique 1

Expériences vécues en matières de comportements sexuels non désirés survenus dans les espaces publics au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre, le type de comportement et la fréquence du comportement, territoires, 2018

pourcentage



*** valeur de l'estimation pour les hommes significativement différente de l'estimation pour les femmes pour le total et la catégorie "plus de deux fois" (p < 0,05)

1. Pour chaque type de comportement, les répondants devaient indiquer la fréquence à laquelle ils ont vécu ce comportement en fonction des choix de réponse suivant: jamais, 1 ou 2 fois, 3 à 5 fois, 6 à 10 fois, plus de 10 fois. Les répondants ont été classés dans la catégorie "plus de deux fois" dès lors que ceux-ci ont répondu avoir vécu plus de 2 fois au moins un type de comportement, ou 1 ou 2 fois au moins 2 types de comportements différents. Ainsi quelques répondants qui auraient vécu une seule fois deux types comportements pourraient être inclus dans la catégorie "plus de deux fois".

2. La taille de l'échantillon ne permettait pas de distinguer les hommes ayant été l'objet d'outrage à la pudeur une ou deux fois et ceux l'ayant été plus de deux fois. La proportion comprend donc l'ensemble des hommes ayant été l'objet d'outrage à la pudeur.

Note : Les intervalles de confiance figurant dans le présent graphique s'appliquent au total des catégories "Une ou deux fois" et "Plus de deux fois". Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus des réponses totales.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Dans l'ensemble, les comportements sexuels non désirés les plus fréquents étaient les attentions sexuelles non désirées, déclarées par 17 % des personnes résidant dans les territoires (27 % des femmes et 7 % des hommes). Suivaient les attouchements non désirés (22 % des femmes et 10 % des hommes) et les commentaires non désirés à propos du sexe ou du genre de la personne (14 % des femmes et 7 % des hommes) (tableau 1, graphique 1).

Le quart des femmes des territoires ont subi à plusieurs reprises des comportements sexuels non désirés dans un espace public

Bien que la majorité des femmes n'aient subi aucun comportement sexuel non désiré, celles qui en ont été la cible l'ont généralement été à répétition. Le quart des femmes dans les territoires ont déclaré avoir été la cible d'un comportement sexuel non désiré dans un espace public à plus de deux reprises, ce qui représente près des trois-quarts (72 %) des femmes ayant subi au moins un comportement sexuel non désiré (graphique 1).

Tout comme les femmes, les hommes qui ont été la cible de comportements sexuels non désirés dans un espace public l'ont généralement été à plusieurs reprises, bien que les proportions correspondantes soient plus faibles : 1 homme sur 10 (10 %)

a été la cible d'un comportement sexuel non désiré à plusieurs reprises, soit 58 % des hommes ayant déclaré avoir été la cible d'au moins un comportement sexuel non désiré dans un lieu public.

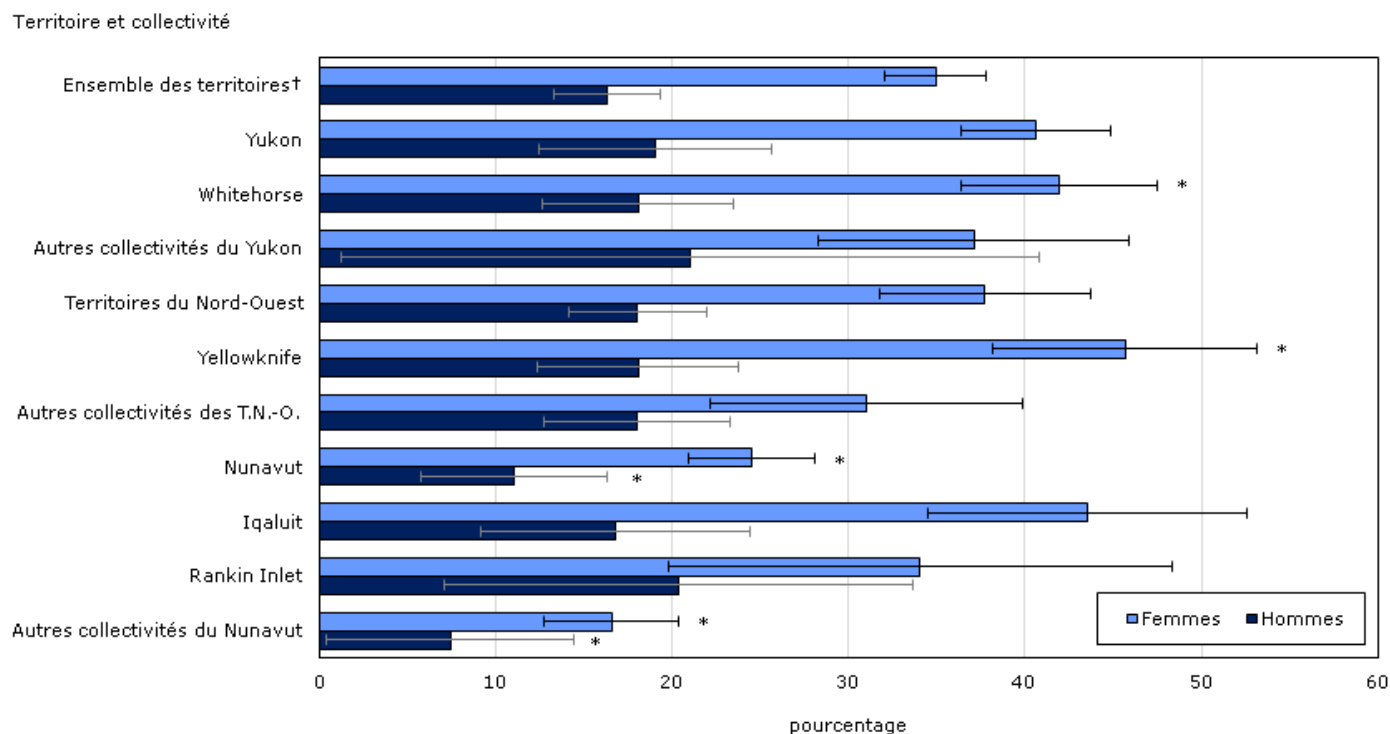
Bien que plusieurs comportements non désirés n'atteignent pas le seuil de l'acte criminel, il n'en demeure pas moins que leur répétition peut avoir des effets particulièrement néfastes pour les personnes qui en sont la cible. Notamment, le harcèlement sexuel ou les comportements sexuels inappropriés, compte tenu de leur fréquence généralement plus élevée, pourraient avoir un effet cumulatif négatif pour les personnes qui les subissent (Fileborn et Vera-Gray, 2017).

Les femmes du Nunavut sont moins susceptibles de subir des comportements sexuels non désirés dans un espace public que les femmes du Yukon ou des Territoires du Nord-Ouest

Il est généralement admis que les comportements sexuels non désirés découlent souvent de normes, de structures et de croyances sociétales semblables à celles dans lesquelles s'inscrivent les agressions sexuelles (Bastomski et Smith, 2017; Mellgren et autres, 2018). Ainsi, on pourrait s'attendre à ce que si l'une des formes de violence fondée sur le sexe est plus fréquente dans un endroit donné, les autres formes le seront aussi. Donc, une fréquence relativement élevée de comportements sexuels non désirés dans les espaces publics pourraient être attendue dans les régions où on enregistre une fréquence élevée d'agressions sexuelles.

Les résultats de l'ESEPP pour le Nunavut, plus particulièrement, viennent toutefois nuancer cette hypothèse. Selon les données déclarées par la police de 2018, le taux d'agressions sexuelles le plus élevé dans les territoires a été enregistré au Nunavut, où il était près de six fois supérieur à la moyenne nationale (Moreau, 2019). Malgré cela, les données de l'ESEPP révèlent que c'est au Nunavut que les femmes sont le moins susceptibles d'être la cible de comportements sexuels non désirés dans un espace public. Le quart (25 %) des femmes du Nunavut ont déclaré avoir subi au moins un comportement sexuel non désiré dans un espace public en 2018, comparativement à 41 % des femmes du Yukon et 38 % des femmes des Territoires du Nord-Ouest. La tendance était similaire chez les hommes : 11 % des hommes du Nunavut ont déclaré avoir été la cible d'un comportement sexuel non désiré, comparativement à 18 % dans les Territoires du Nord-Ouest⁹ (graphique 2).

Graphique 2
Expériences vécues en matière de comportements sexuels non désirés survenus dans les espaces publics au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre, le territoire et la collectivité, 2018



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

Note : Seules les collectivités pour lesquelles la taille de l'échantillon était suffisamment grande pour permettre la diffusion de résultats fiables sont présentées. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus des réponses totales.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Dans leur analyse des comportements sexuels non désirés dans les provinces canadiennes, Cotter et Savage (2019) ont noté que les femmes et les hommes vivant dans le noyau des grandes villes déclaraient avoir subi des comportements sexuels non désirés dans de plus grandes proportions que leurs homologues des banlieues et des milieux ruraux. Ils y avançaient que les noyaux des villes comptent probablement davantage d'espaces publics, avec un volume et une densité de population plus élevés ainsi qu'un plus grand degré d'anonymat, ce qui offrirait davantage d'occasions pour que de tels comportements surviennent.

La plus grande prévalence de comportements sexuels non désirés dans les noyaux urbains pourrait d'ailleurs en partie expliquer les proportions plus faibles de comportements sexuels non désirés au Nunavut. Comparativement aux autres territoires, la population du Nunavut est davantage dispersée dans de petites collectivités. Par exemple, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, la population est concentrée dans les capitales. Whitehorse, la capitale du Yukon, comptait 28 225 habitants au moment du Recensement de 2016, soit 79 % de la population du Yukon. Pour sa part, Yellowknife, capitale des Territoires du Nord-Ouest, comptait 19 569 habitants (47 % de la population du territoire). Pour sa part, Iqaluit, la capitale du Nunavut, comptait 7 082 habitants, soit moins de 20 % de la population de ce territoire.

Comme dans les provinces, les proportions de gens ayant subi des comportements sexuels non désirés dans des espaces publics dans les territoires étaient généralement plus élevées dans les plus grandes villes. Ainsi, la proportion de femmes ayant été l'objet de tels comportements à Iqaluit était très semblable aux proportions correspondantes à Yellowknife et Whitehorse, ce qui confirme qu'une partie du plus faible taux observé au Nunavut pourrait s'expliquer par la plus faible proportion de la population de ce territoire habitant dans la capitale (graphique 2).

Dans les autres collectivités du Nunavut, la proportion de femmes déclarant avoir été l'objet de comportements sexuels non désirés demeurait néanmoins inférieure à la proportion enregistrée hors-capitales dans les autres territoires. Ainsi, d'autres facteurs pourraient aussi en partie expliquer la plus faible prévalence des comportements sexuels non désirés dans les espaces publics au Nunavut. Par exemple, certaines études ont noté que l'historique de violence découlant de la colonisation et des pensionnats autochtones ont mené à une certaine normalisation de la violence chez les femmes inuites, qui représentent la grande majorité des femmes du Nunavut à l'extérieur d'Iqaluit (Brassard et autres, 2015; Williams, 2019). Il est donc possible qu'il y ait eu sous-déclaration de certains comportements sexuels inappropriés dans les cas où les personnes en ayant été l'objet n'auraient pas entièrement perçu leur caractère violent ou menaçant, particulièrement dans les cas les moins graves.

Les jeunes femmes célibataires sont les plus susceptibles d'avoir été la cible de comportements sexuels inappropriés dans un espace public

Dans l'ensemble, les femmes résidant dans les territoires sont plus susceptibles que les hommes d'avoir été l'objet de comportements sexuels inappropriés dans un espace public ; mais ce sont les jeunes femmes de 15 à 34 ans qui ont le plus souvent déclaré avoir vécu ces expériences. Environ la moitié des femmes de 15 à 24 ans (48 %) et de 25 à 34 ans (50 %) ont été la cible d'au moins un comportement sexuel non désiré dans un espace public au cours des 12 mois précédant l'enquête. En comparaison, c'était le cas de 21 % des femmes de 55 à 64 ans et de 7 % des femmes de 65 ans et plus. La répartition par âge était semblable chez les hommes, bien que les proportions correspondantes soient systématiquement inférieures à ce qui était observé chez les femmes (tableau 2).

On observait le même genre de variations en fonction de l'état matrimonial. Près de la moitié (48 %) des femmes célibataires et près du quart des hommes célibataires (24 %) ont été l'objet de comportements sexuels non désirés dans un lieu public au cours des douze mois précédant l'enquête. Parmi les personnes mariées ou en union libre, ces proportions étaient de 30 % des femmes et 11 % des hommes. Bien qu'une partie de ces différences puisse être attribuable à l'âge—une grande part des personnes célibataires sont des jeunes—les célibataires demeureraient néanmoins plus à risque de subir des comportements non désirés, même lorsqu'on tenait compte de l'âge.

Moins de femmes Autochtones que non-Autochtones ont déclaré avoir été l'objet de comportements sexuels non désirés dans un espace public

Les Premières Nations, les Métis et les Inuits représentent environ la moitié des personnes habitant dans les territoires. Au Nunavut, cette proportion atteint même plus de 80 %. Bien que ne portant pas précisément sur les comportements sexuels non désirés, plusieurs études ont noté que les femmes autochtones avaient un risque plus élevé que les femmes non-autochtones d'être l'objet d'une agression physique ou sexuelle, notamment dans les territoires (Perreault et Simpson, 2016, Boyce, 2016). Ces taux de victimisation plus élevés pourraient être en partie attribuables à différents facteurs en lien avec la colonisation, notamment l'érosion de la culture d'origine, le déplacement des communautés et le dénuement économique (Firestone et autres, 2015); de même que les traumatismes intergénérationnels relatifs aux expériences d'abus et de négligence liés aux pensionnats autochtones (Elias et autres, 2012).

Dans les provinces, de plus grandes proportions d'Autochtones que de non-Autochtones ont déclaré avoir été la cible de comportements sexuels inappropriés, soit 40 % des femmes et 20 % des hommes autochtones, comparativement à 31 % des femmes et 13 % des hommes non-Autochtones. Le rapport soulignait toutefois que lorsque d'autres facteurs étaient pris en compte, la probabilité de subir un comportement sexuel non désiré dans un espace public n'était pas plus élevée pour les Autochtones, sauf pour les hommes métis (Cotter et Savage, 2019).

En revanche, la situation est légèrement différente dans les territoires. Dans l'ensemble, 29 % des femmes Autochtones des territoires ont été la cible d'au moins un comportement sexuel inapproprié dans un espace public en 2018. La proportion correspondante chez les femmes non-Autochtones s'élevait quant à elle à 41 % (tableau 2).

Cette différence était surtout attribuable à la relativement faible proportion (22 %) de femmes inuites ayant déclaré avoir été la cible de comportements sexuels non désirés. Pour leur part, les proportions de femmes des Premières Nations (39 %) et métis (41 %) ayant déclaré avoir fait l'objet de comportements sexuels non désirés dans un espace public étaient très semblables à la proportion enregistrée parmi les femmes non-Autochtones (41 %) ainsi qu'aux proportions correspondantes dans les provinces. Similairement, on ne notait pas de différence statistiquement significative entre les hommes des Premières Nations (28 %), les hommes métis (24 %) et les hommes non-Autochtones (15 %) ayant déclaré avoir fait l'objet de comportements sexuels non désirés dans un espace public.

Probablement en raison du fait que les milieux urbains comptent davantage d'espaces publics, ainsi qu'un volume et une densité de population plus élevés, la prévalence des comportements sexuels inappropriés dans un lieu public y est généralement plus élevée (Cotter et Savage, 2019). De même, il pourrait y avoir un degré d'anonymat plus élevé dans les centres urbains comparativement aux régions rurales, où les gens sont plus susceptibles de se connaître et où la familiarité ou l'interconnectivité peuvent dissuader certains comportements. D'ailleurs, 70 % des femmes des territoires ayant été l'objet de comportements sexuels non désirés ont indiqué que la personne à l'origine du comportement leur était étrangère ou connue de vue seulement.

Or, 83 %¹⁰ des femmes inuites habitent à l'extérieur des capitales, généralement dans des collectivités dont la taille de la population est relativement petite. En comparaison, c'est le cas de 28 %¹¹ des femmes non-Autochtones, ce qui pourrait donc en partie expliquer la plus faible proportion de femmes inuites ayant déclaré avoir été la cible de comportements sexuels non désirés dans un espace public. Dans les capitales, des proportions semblables de femmes autochtones (y compris inuites) et de femmes non-autochtones ont déclaré avoir subi au moins un comportement sexuel inapproprié dans un lieu public. Comme mentionné plus tôt, des études ont noté une normalisation de la violence chez certaines femmes inuites (Brassard et autres, 2015; Williams, 2019), ce qui pourrait avoir contribué à une sous-déclaration de certains comportements sexuels inappropriés, particulièrement ceux pour lesquels le caractère violent ou menaçant pouvait être moins perceptible.

Les personnes LGBTQ2+ résidant dans les territoires et ceux ayant une incapacité sont plus souvent la cible de comportements non désirés en public

Plusieurs études, y compris celles portant sur les données de l'ESEPP dans les provinces, ont révélé que les personnes LGBTQ2+ étaient plus susceptibles d'être la cible de harcèlement ou de comportements sexuels inappropriés dans les lieux publics (Jaffray, 2020; Cotter et Savage, 2019). Les données de l'ESEPP confirment cette tendance ; près des deux tiers (61 %) des femmes LGBTQ2+ ont été l'objet de comportements sexuels inappropriés en 2018, comparativement au tiers (34 %) des femmes n'étant pas LGBTQ2+. Chez les hommes LGBTQ2+, un peu plus du tiers (36 %) ont subi de tels comportements, comparativement à 16 % des hommes n'étant pas LGBTQ2+ (tableau 2).

Similairement, des études ont montré un plus grand risque de victimisation ou de harcèlement chez les personnes ayant une incapacité physique ou mentale (Cotter et Savage, 2019; Cotter, 2018, Burczycka, 2018a; Burczycka, 2018b; Perreault, 2009). Les données de l'ESEPP dans les territoires reflètent également ces résultats ; les personnes ayant une incapacité étaient plus susceptibles de déclarer avoir été la cible de comportements sexuels non désirés dans un espace public, et particulièrement de l'avoir été à plusieurs reprises. Dans l'ensemble, 45 % des femmes ayant une incapacité ont déclaré avoir été l'objet d'au moins un incident, mais 36 % l'avaient été à plusieurs reprises. Chez les femmes sans incapacité, ces proportions étaient de 28 % et 18 % respectivement. La tendance était par ailleurs similaire chez les hommes (tableau 2).

De plus, près des deux tiers (62 %) des personnes LGBTQ2+ ayant une incapacité ont été l'objet de comportements sexuels inappropriés dans un espace public en 2018. En comparaison, cette proportion était de 43 %^{12, 13} parmi les personnes LGBTQ2+ sans incapacité, de 33 % parmi les personnes ayant une incapacité mais n'étant pas LGBTQ2+, et de 20 % chez les personnes n'étant pas LGBTQ2+ et n'ayant pas d'incapacité.

Ces résultats soutiennent la théorie selon laquelle les personnes s'identifiant à plus d'un groupe minoritaire font face à un risque accru de différentes formes de violence fondée sur le genre – dans ce cas-ci les comportements sexuels non désirés – en raison de l'interaction des multiples systèmes d'oppression et de discrimination les affectant (Crenshaw, 1994).

Dans la plupart des cas, un homme est l'auteur du comportement sexuel non désiré dans un espace public

Des informations supplémentaires au sujet des circonstances du comportement sexuel non désiré le plus grave ont été recueillies auprès des personnes ayant subi au moins un tel comportement dans un espace public¹⁴. Tant les hommes que les femmes ont généralement indiqué qu'une seule personne était à l'origine du comportement, soit dans 81 % des cas.

La grande majorité (93 %) des femmes ayant subi un comportement sexuel non désiré ont indiqué que la personne¹⁵ à l'origine du comportement le plus grave était un homme. Les hommes ayant subi un comportement sexuel non désiré dans un espace public ont aussi le plus souvent indiqué que l'auteur était un homme (56 %). Cependant, alors que seulement 3 % des femmes ayant subi un comportement non désiré ont indiqué qu'une femme en était responsable, cette proportion atteignait 32 % chez les hommes (tableau 3).

Les femmes plus susceptibles d'avoir été ciblées par une personne qu'elles ne connaissaient pas

Les femmes sont bien plus susceptibles que les hommes d'avoir été ciblées par une personne leur étant inconnue lors du comportement sexuel non désiré le plus grave. Sept femmes sur dix (70 %) ayant subi au moins un comportement sexuel non désiré dans un espace public ont indiqué que la ou les personnes qui étaient à l'origine de l'incident le plus grave était une étrangère ou un étranger. Les hommes aussi étaient souvent ciblés par une étrangère ou un étranger, mais dans une proportion bien moindre, soit dans moins de la moitié des cas (46 %). En revanche, plus souvent que les femmes, les hommes ont identifié une amie ou un ami, une connaissance, une voisine ou un voisin comme étant la personne à l'origine de l'incident le plus grave dont ils ont été la cible (34 % des cas, comparativement à 19 % chez les femmes) (tableau 3).

Par ailleurs, lorsque étrangère, la personne à l'origine du comportement sexuel non désiré était plus souvent un homme que lorsqu'une personne connue en était à l'origine, et plus particulièrement lorsque la personne ciblée était aussi un homme. Ainsi, 66 % des hommes ayant fait l'objet d'un comportement sexuel non désiré dans un espace public commis par une personne leur étant inconnue ont déclaré avoir été ciblés par un homme. En comparaison, un homme était à l'origine de 47 % des incidents mettant en cause une personne connue, comme un membre de la famille, un ami, une connaissance ou un collègue. Chez les femmes, un homme était à l'origine du comportement sexuel non désiré dans la grande majorité des cas, peu importe le lien avec la personne à l'origine du comportement.

Tant les hommes que les femmes ont indiqué croire que l'incident le plus grave dont ils ont été la cible pouvait être lié à la consommation d'alcool ou de drogues de l'auteur (63 % des femmes, 59 % des hommes). Toutefois, moins du quart des personnes ayant subi un comportement sexuel non désiré dans un espace public ont déclaré que l'incident le plus grave avait eu lieu dans un restaurant ou un bar (20 % des femmes, 25 % des hommes). Le plus souvent, celui-ci était survenu dans la rue, un parc, un stationnement ou dans le transport en commun (43 % des femmes, 32 % des hommes).

Les comportements sexuels non désirés dans les espaces publics ont souvent des conséquences négatives pour les personnes qui en sont la cible

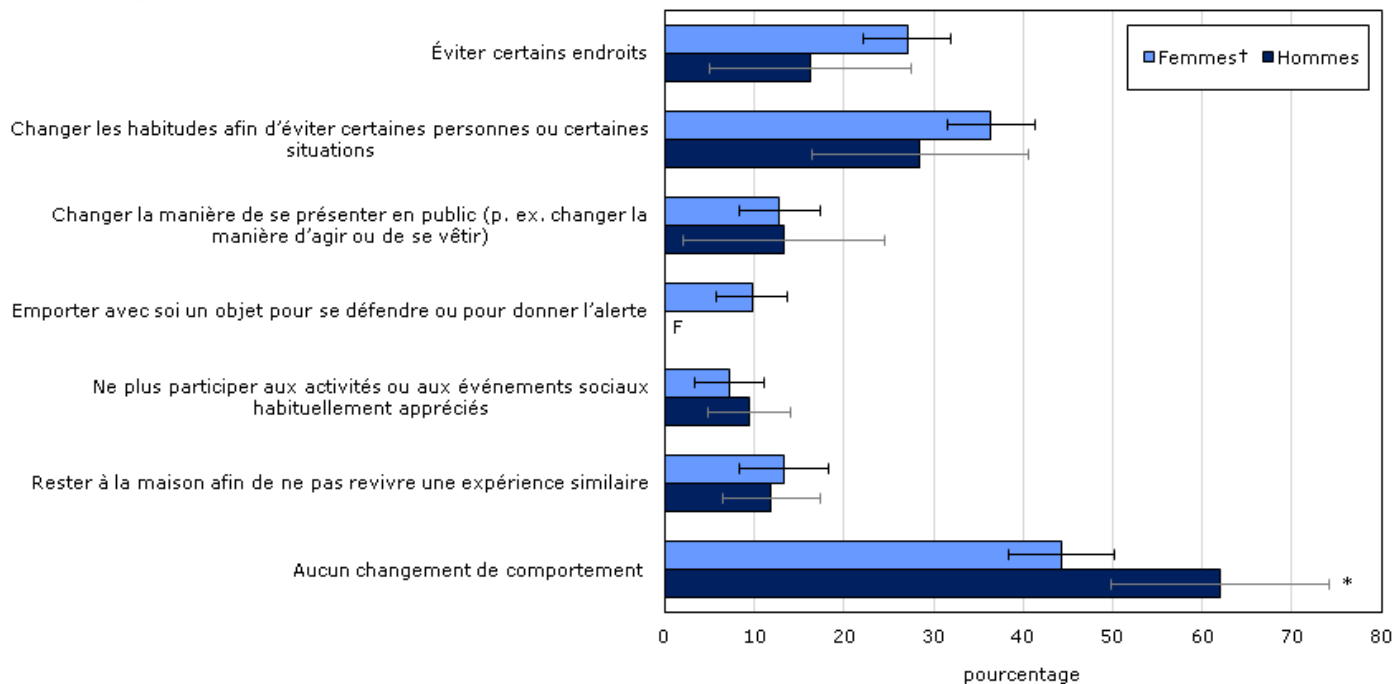
Plusieurs études ont démontré que les comportements sexuels non désirés en public peuvent avoir des conséquences négatives pour les personnes qui en sont l'objet. Notamment, les personnes ciblées par des comportements sexuels non désirés peuvent voir leur sentiment de sécurité diminué et être amenées à changer leurs habitudes afin d'éviter de vivre de nouveau des expériences négatives (Fisher et autres, 2017; Gardner et autres, 2017). Ces réactions peuvent ainsi limiter la capacité de pleinement participer à la société et à fréquenter les espaces publics; c'est particulièrement le cas pour les femmes, celles-ci étant plus souvent la cible de ces comportements (Bastomski et Smith, 2017; Kearl, 2010).

Environ la moitié des femmes (54 %) et environ le tiers des hommes (35 %) ayant été l'objet de comportements sexuels non désirés dans un espace public ont déclaré que l'incident le plus grave avait eu pour conséquence de modifier leurs habitudes ou leur comportement d'une quelconque façon. Le fait d'éviter certaines personnes ou situations était le changement de comportement le plus souvent mentionné, tant chez les femmes (36 %) que chez les hommes (28 %) ayant subi un comportement sexuel non désiré dans un espace public. Plusieurs ont aussi affirmé que l'incident le plus grave les avait amenés à éviter certains endroits (27 % des femmes, 16 % des hommes) ou à changer leur manière de se présenter en public (13 % des femmes et des hommes). En revanche, 44 % des femmes et 62 % des hommes ont indiqué que l'incident le plus grave n'avait pas du tout modifié leur comportement¹⁶ (graphique 3).

Graphique 3

Changements de comportement à la suite de l'incident le plus grave mettant en cause un comportement sexuel non désiré survenu dans un espace public au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre, territoires, 2018

Type de changement de comportement



F Trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus des réponses totales.

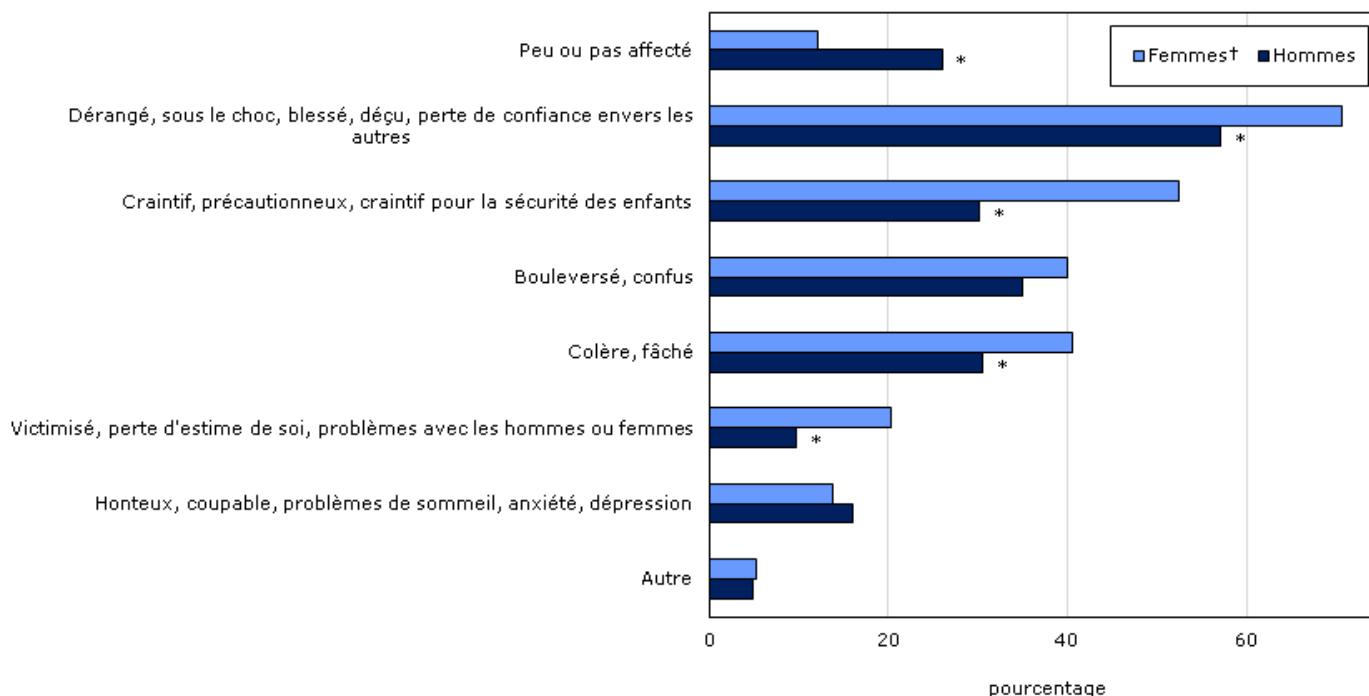
Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

En plus des changements de comportements, les personnes qui sont l'objet de comportements sexuels non désirés peuvent aussi subir des répercussions émotionnelles négatives. La majorité des personnes ayant été ciblées par un comportement sexuel non désiré dans un espace public ont d'ailleurs fait part de réactions émotionnelles négatives suite à l'incident le plus grave (89 % des femmes et 76 % des hommes). En revanche, 1 femme sur 8 (12 %) et 1 homme sur 4 (26 %) ont déclaré que l'incident le plus grave dont ils avaient été la cible ne les avait que peu ou pas affectés¹⁷ (graphique 4).

Graphique 4

Répercussions émotionnelles de l'incident le plus grave de comportement sexuel non désiré survenu dans un espace public au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre, territoires, 2018

Répercussions émotionnelles



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Les répondants pouvaient indiquer plus d'une répercussion. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus des réponses totales.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

La répétition de comportements sexuels non désirés entraîne davantage de conséquences négatives

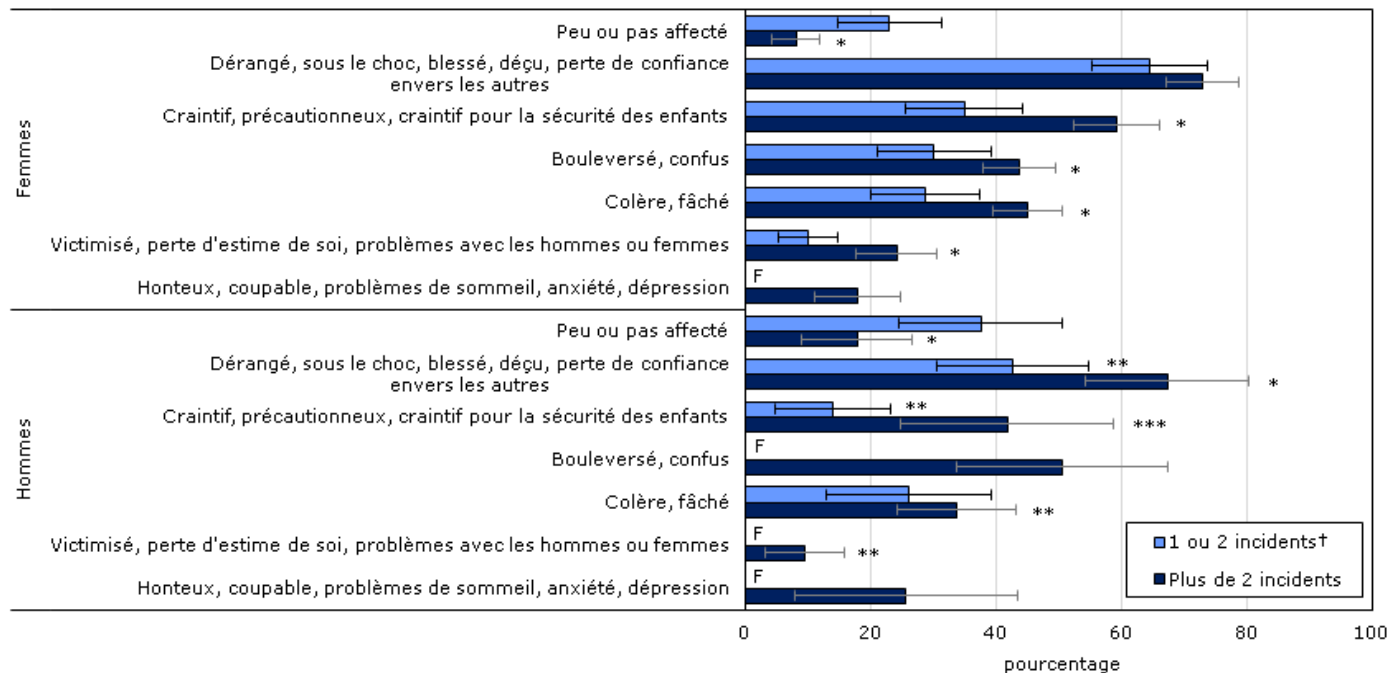
Plusieurs personnes, et particulièrement des femmes, ont indiqué avoir subi de la violence fondée sur le sexe, sous la forme de comportements sexuels non désirés dans un endroit public, à plusieurs reprises au cours des 12 mois précédant l'enquête. Or, même si un seul incident est susceptible d'engendrer des conséquences négatives pour les personnes qui en sont l'objet, l'effet cumulatif de la répétition de tels comportements le serait d'autant plus (Fileborn et Vera-Gray, 2017).

Les personnes qui ont été la cible de plusieurs comportements sexuels non désirés au cours de l'année étaient particulièrement susceptibles de dire que l'incident le plus grave les avait affectées émotionnellement, ou qu'il les avait amenées à modifier leurs comportements. Par exemple, 59 % des femmes et 42 % des hommes ayant fait l'objet de plusieurs comportements non désirés dans un espace public ont indiqué que l'incident le plus grave les avaient rendu plus peureux ou précautionneux. En comparaison, cette proportion était de 35 % et 14 %, respectivement, parmi les femmes et les hommes ayant déclaré avoir été la cible de 1 ou 2 comportements sexuels non désirés (graphique 5).

Graphique 5

Répercussions émotionnelles de l'incident le plus grave de comportement sexuel non désiré survenu dans un espace public, selon le nombre d'incidents vécus au cours des 12 mois précédant l'enquête et selon le genre, territoires, 2018

Répercussions émotionnelles



F Trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie correspondante chez les femmes seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence et de la catégorie correspondante chez les femmes ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Les répondants pouvaient indiquer plus d'une répercussion. Les répondants devaient indiquer la fréquence à laquelle ils ont vécu les différents comportements en fonction des choix de réponse suivant: jamais, 1 ou 2 fois, 3 à 5 fois, 6 à 10 fois, plus de 10 fois. Les répondants ont été classés dans la catégorie "plus de deux incidents" dès lors que ceux-ci ont répondu avoir vécu plus de 2 fois au moins un type de comportement, ou 1 ou 2 fois au moins 2 types de comportements. Ainsi quelques répondants qui auraient vécu une seule fois deux types de comportements pourraient être inclus dans la catégorie "plus de deux incidents". Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus des réponses totales.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Similairement, 41 % des femmes et 42 % des hommes ayant été l'objet de plusieurs comportements non désirés ont indiqué que l'incident le plus grave les avait amenées à éviter certaines personnes ou situations. Parmi les personnes qui ont été la cible de 1 ou 2 comportements sexuels non désirés dans un lieu public, ces proportions étaient de 24 % des femmes et 9 % des hommes.

En plus de déclarer avoir subi des répercussions émotionnelles ou avoir modifié leurs comportements en raison de l'incident le plus grave, les personnes ayant été l'objet de comportements sexuels inappropriés en public – particulièrement celles ayant été l'objet de plusieurs incidents – étaient aussi plus susceptibles de présenter une certaine détresse psychologique. Il est à noter qu'on ne peut toutefois pas relier la détresse psychologique directement aux comportements sexuels inappropriés. Dans certains cas, il se peut que la détresse ait précédé les comportements non désirés ; bien que même dans de tels cas, les comportements non désirés pourraient avoir eu pour conséquence d'intensifier la détresse préexistante.

Environ le tiers des femmes (35 %) et 20 % des hommes ayant subi de multiples incidents de comportements sexuels inappropriés dans un espace public ont évalué leur état de santé mentale comme étant mauvais ou passable, comparativement à 21 % des femmes et 17 % des hommes ayant subi 1 ou 2 comportements non désirés, et 12 % des femmes et 9 % des hommes n'ayant pas été l'objet de tels comportements.

Quand on leur a demandé leur niveau de satisfaction général à l'égard de leur vie, les femmes ayant été l'objet de plusieurs comportements sexuels inappropriés en public étaient moins susceptibles de se dire très satisfaites¹⁸ que les femmes ayant été la cible de 1 ou 2 comportements non désirés dans un lieu public et que celle n'ayant pas subi de tels comportements (20 % comparativement à 36 % et 46 % respectivement).

De plus, 39 % des femmes et 40 % des hommes ayant été l'objet de plusieurs comportements sexuels non désirés en public ont dit avoir déjà sérieusement considéré le suicide, comparativement à 25 % des femmes et 30 % des hommes ayant subi

1 ou 2 comportements sexuels non désirés dans un espace public, et 24 % des femmes et 21 % des hommes n'ayant subi aucun comportement sexuel non désiré.

Il convient de souligner que les taux de suicide sont relativement élevés dans les territoires. Une récente étude a noté que le taux de suicide chez les Inuits était neuf fois plus élevé que chez les non-Autochtones (Kumar et Tjepkema, 2019). L'étude citait diverses causes possibles, notamment les conséquences de la colonisation, l'éclatement des communautés, la marginalisation, la transmission intergénérationnelle de traumatismes, l'insuffisance de services en santé mentale, la pauvreté ou le faible niveau de scolarité. Les expériences de violence fondée sur le sexe pourraient ainsi s'ajouter à ces facteurs.

Selon les données de l'ESEPP dans les territoires, le tiers (33 %) des Autochtones (34 % des femmes et 31 % des hommes) ont déclaré avoir déjà considéré le suicide, comparativement à 18 % des non-Autochtones (21 % des femmes et 16 % des hommes). Parmi les Autochtones ayant été l'objet de plusieurs comportements sexuels non désirés dans un espace public, cette proportion grimpe à 51 % (50 % des femmes et 52 % des hommes). En comparaison, parmi les non-Autochtones, ces proportions étaient de 31 % et 22 %, respectivement.

Les comportements non désirés en ligne dans les territoires

Le harcèlement et la violence en ligne sont reconnus comme une forme émergente de violence fondée sur le sexe (Lewis et autres, 2017). Or, comme dans les lieux publics, tout le monde devrait avoir la liberté d'utiliser les espaces en ligne sans se sentir menacé ou mal à l'aise en raison de son genre, de son identité de genre ou de son orientation sexuelle. L'ESEPP comprenait des questions au sujet de certaines expériences négatives vécues en ligne, y compris par l'intermédiaire d'un téléphone intelligent ou un cellulaire.

Tout comme pour les comportements sexuels inappropriés dans les espaces publics, certains comportements inappropriés en ligne n'atteignent pas systématiquement le seuil de l'acte criminel – c'est-à-dire un acte punissable en vertu du *Code criminel* – et ne sont donc habituellement pas pris en compte dans les autres enquêtes portant sur le crime et la victimisation. Comme les gens passent de plus en plus de temps en ligne, il est important de mesurer la nature et l'étendue de certains comportements inappropriés qui y surviennent et leurs répercussions sur les personnes de toutes les identités de genre dans les territoires.

Il est à noter que les estimations présentées dans la prochaine section sont fondées sur les personnes ayant utilisé Internet au cours des 12 mois précédant l'enquête. L'accès à Internet dans les territoires peut varier selon les collectivités. Par exemple, le quart (25 %) des personnes habitant à l'extérieur des capitales des territoires ont déclaré ne pas avoir utilisé Internet durant la dernière année, comparativement à 6 % des personnes résidant dans les capitales.

1 internaute sur 5 dans les territoires a été l'objet d'un comportement non désiré en ligne au cours des douze mois précédant l'enquête

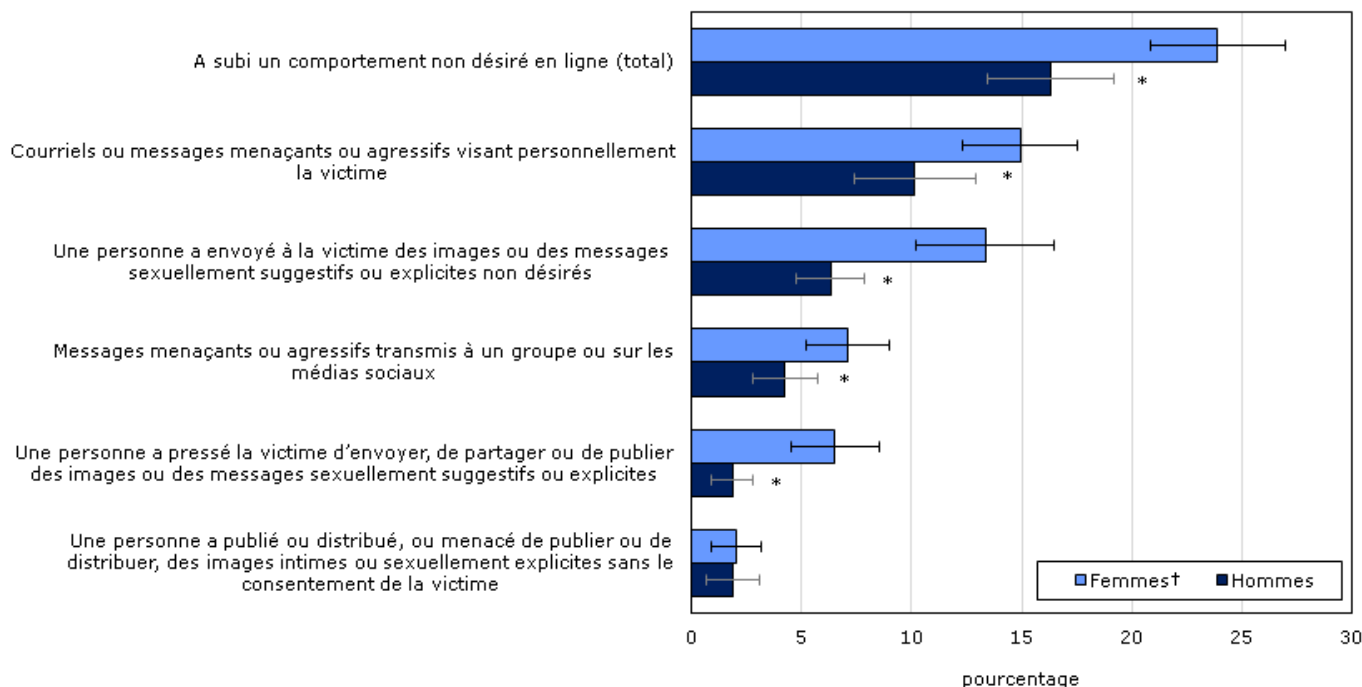
Parmi l'ensemble des internautes des territoires, 1 personne sur 5 (20 %) a déclaré avoir été l'objet de l'un ou l'autre des comportements non désirés en ligne mesurés par l'ESEPP¹⁹. Les comportements les plus fréquemment mentionnés étaient la réception de courriels ou messages menaçants ou agressifs les visant directement (13 %), ainsi que la réception d'images ou messages sexuellement suggestifs ou explicites non désirés (10 %). En revanche, relativement peu de personnes (2 %) ont déclaré que quelqu'un avait publié ou menacé de publier des images intimes ou sexuellement explicites sans leur consentement. D'ailleurs, ce comportement en ligne pourrait probablement être considéré comme le plus grave mesuré par l'ESEPP, puisque celui-ci rencontrerait le seuil de l'acte criminel dans la majorité des cas (tableau 1).

Tout comme c'était le cas pour les comportements sexuels inappropriés dans les espaces publics, les femmes des territoires étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir été la cible d'un comportement non désiré en ligne en 2018. Près du quart (24 %) des femmes ont été la cible d'au moins l'un ou l'autre des comportements non désirés mesurés par l'ESEPP, comparativement à environ 1 homme sur 6 (16 %). La différence la plus marquée avait trait à la réception d'images ou messages sexuellement suggestifs ou explicites non désirés (13 % des femmes et 6 % des hommes) (tableau 1, graphique 6).

Graphique 6

Expériences vécues en matière de comportements sexuels non désirés survenus en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le type de comportement et le genre, territoires, 2018

Type de comportement



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

Note : Exclut les répondants qui ont déclaré ne pas avoir utilisé Internet au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus des réponses totales.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Aussi, comme c'était le cas pour les comportements non désirés dans un lieu public, les femmes étaient davantage susceptibles d'avoir été l'objet de comportements non désirés en ligne à plusieurs reprises, c'est-à-dire plus de deux fois au cours des douze mois précédant l'enquête. Dans l'ensemble, un peu plus de 1 femme sur 6 (17 %) a fait l'objet de comportements non désirés en ligne à plusieurs reprises, comparativement à 10 % des hommes.

Les jeunes femmes célibataires davantage susceptibles d'être l'objet de comportements non désirés en ligne

À l'instar de ce qui a été observé pour les comportements sexuels inappropriés dans les espaces publics, les jeunes femmes étaient plus susceptibles de déclarer avoir été l'objet de comportements non désirés en ligne. Le tiers (33 %) des femmes de 15 à 24 ans ont été ciblées par de tels comportements, alors que cette proportion était légèrement inférieure parmi les femmes de 25 à 34 ans (29 %). En comparaison, un peu moins de 1 homme sur 5 (19 %) de 15 à 34 ans et environ 1 femme de 65 ans et plus sur 10 (11 %) ont indiqué avoir été l'objet de comportements non désirés en ligne. Par ailleurs, comparativement aux femmes, il y avait beaucoup moins de variations en fonction de l'âge chez les hommes (tableau 2).

De plus, la proportion de femmes célibataires ayant déclaré avoir été l'objet de comportements non désirés en ligne était aussi relativement élevée. Dans l'ensemble, près de 4 femmes célibataires sur 10 (38 %) ont été la cible de comportements non désirés en ligne, comparativement à 21 % des hommes célibataires et 15 % des femmes mariées ou en union libre.

Les personnes LGBTQ2+, les personnes ayant une incapacité et les femmes métisses sont plus susceptibles d'être la cible de comportements non désirés en ligne

Comme c'était le cas pour les comportements sexuels inappropriés dans les espaces publics, les personnes LGBTQ2+ étaient plus susceptibles que leurs homologues non-LGBTQ2+ d'avoir été l'objet de comportements non désirés en ligne en 2018. Par exemple, un peu plus de 1 femme n'étant pas LGBTQ2+ sur 5 (22 %) a indiqué avoir été la cible de comportements non désirés en ligne ; cette proportion était plus du double parmi les femmes LGBTQ2+ (52 %) (tableau 2).

Similairement, dans les territoires, les personnes ayant une incapacité physique ou mentale étaient environ deux fois plus susceptibles que les personnes n'ayant pas d'incapacité de déclarer avoir subi un comportement non désiré en ligne. En 2018, 35 % des femmes et 26 % des hommes ayant une incapacité ont indiqué avoir été l'objet d'au moins un comportement non désiré en ligne, comparativement à 16 % des femmes et 12 % des hommes sans incapacité (tableau 2).

Les Métisses ont également été proportionnellement plus nombreuses que les femmes non-Autochtones à déclarer avoir été la cible de comportements non désirés en ligne (36 % comparativement à 21 %, respectivement). En revanche, la proportion de femmes des Premières Nations et la proportion de femmes inuites ayant déclaré avoir été l'objet de comportements non désirés en ligne étaient relativement similaires à la proportion enregistrée parmi les femmes non-Autochtones. De même, les proportions d'hommes autochtones ayant déclaré avoir été l'objet de comportement non désirés en ligne étaient semblables à la proportion enregistrée chez les hommes non-Autochtones (tableau 2).

Tout comme il a été noté pour les comportements sexuels inappropriés dans les espaces publics, les personnes appartenant ou s'identifiant à plusieurs groupes ou identités minoritaires ou marginalisées étaient particulièrement à risque de subir un comportement non désiré en ligne. Par exemple, plus des deux tiers (68 %) des personnes LGBTQ2+ ayant une incapacité physique ou mentale ont été la cible de comportements non désirés en ligne, comparativement à 14 % des personnes n'étant pas LGBTQ2+ et n'ayant pas d'incapacité. Similairement, 52 %²⁰ des femmes métis ayant une incapacité et 43 % des femmes des Premières Nations ayant une incapacité ont été la cible de comportements non désirés en ligne, comparativement à 12 % des hommes non-Autochtones sans incapacité, confirmant ainsi le double désavantage d'avoir à la fois une incapacité physique ou mentale et le fait de faire partie d'un groupe marginalisé tel que noté dans une précédente étude (Hahmann et autres, 2019).

Dans la majorité des cas, un homme agissant seul était à l'origine du comportement non désiré en ligne

Tout comme pour les comportements sexuels inappropriés dans les espaces publics, la personne qui était à l'origine du comportement non désiré en ligne était, dans la plupart des cas, un homme agissant seul.

Environ 7 femmes sur 10 (71 %) et 6 hommes sur 10 (59 %) ont indiqué qu'une seule personne était derrière le comportement en ligne non désiré. Comme quoi les auteurs de comportements non désirés en ligne bénéficient d'un certain anonymat, 13 % des personnes ayant subi au moins un comportement non désiré en ligne n'ont pu dire combien de personnes étaient responsables de l'incident le plus grave (tableau 4).

Parmi les personnes qui avaient été en mesure d'identifier le nombre de personnes à l'origine du comportement non désiré, la majorité ont indiqué que celui-ci était un homme (ou tous des hommes). C'était le cas de 63 % des femmes. Bien qu'une majorité de femmes aient identifié un homme (ou des hommes) comme étant l'auteur de l'incident le plus grave de comportement non désiré en ligne, cette proportion était nettement inférieure à celle enregistrée pour les comportements sexuels inappropriés dans des espaces publics (93 %).

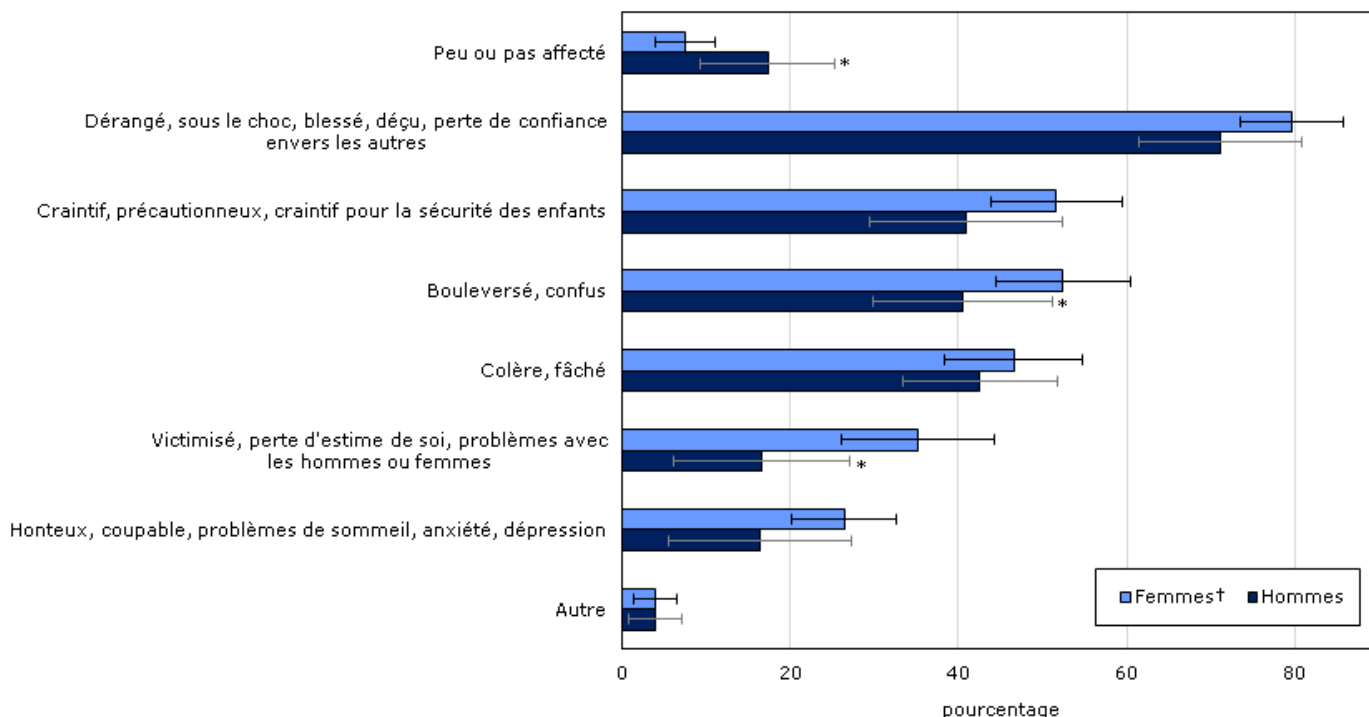
La majorité des personnes ayant été l'objet de comportements non désirés en ligne ont déclaré avoir ressenti des répercussions émotionnelles négatives

Même lorsqu'ils ne surviennent pas dans le monde « physique », et même s'ils n'atteignent pas tous le seuil de l'acte criminel, les comportements inappropriés en ligne peuvent néanmoins avoir des conséquences négatives pour les personnes qui les subissent. Globalement, relativement peu de personnes (8 % des femmes et 17 % des hommes) ont dit avoir été peu ou pas du tout affectées par l'incident le plus grave (graphique 7).

Graphique 7

Répercussions émotionnelles de l'incident le plus grave de comportement non désiré survenu en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre, territoires, 2018

Répercussions émotionnelles



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Les répondants pouvaient indiquer plus d'une répercussion. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus des réponses totales.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Les réactions émotionnelles négatives les plus fréquentes chez les personnes ayant subi des comportements non désirés en ligne étaient le fait d'être dérangées, choquées, incrédules, déçues ou d'avoir perdu confiance aux autres (80 % des femmes et 71 % des hommes). Plusieurs personnes ont aussi indiqué que l'incident le plus grave les avaient rendues plus peureuses ou précautionneuses (52 % des femmes et 41 % des hommes) ou fâchées ou en colère (52 % des femmes et 41 % des hommes).

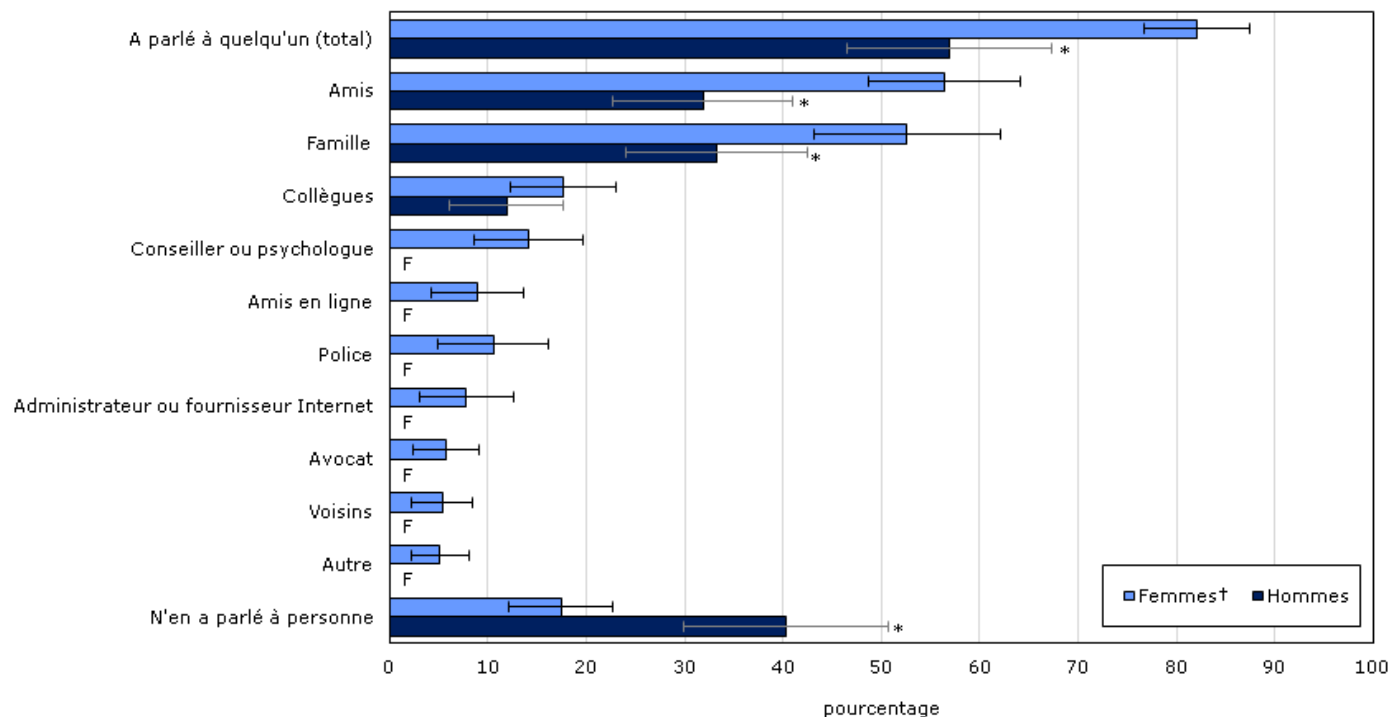
La majorité des personnes ayant été l'objet d'un comportement non désiré en ligne ont parlé à quelqu'un de l'incident le plus sérieux

Autre indication à l'effet que les comportements non désirés en ligne ont des répercussions négatives pour les personnes qui les subissent, la majorité des personnes en ayant été l'objet a ressenti le besoin de parler de l'incident à quelqu'un. Dans l'ensemble, les femmes étaient davantage portées que les hommes à parler de l'incident à quelqu'un : 82 % des femmes ayant été l'objet d'un comportement non désiré en ligne se sont confiées au sujet de l'incident le plus grave. En comparaison, cette proportion était de 57 % chez les hommes (graphique 8).

Graphique 8

Personnes ayant parlé à quelqu'un de l'incident le plus grave de comportement non désiré survenu en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre, territoires, 2018

A parlé de l'incident le plus sérieux à l'une des personnes suivantes :



F Trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Les répondants pouvaient indiquer plus d'une répercussion. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus des réponses totales.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

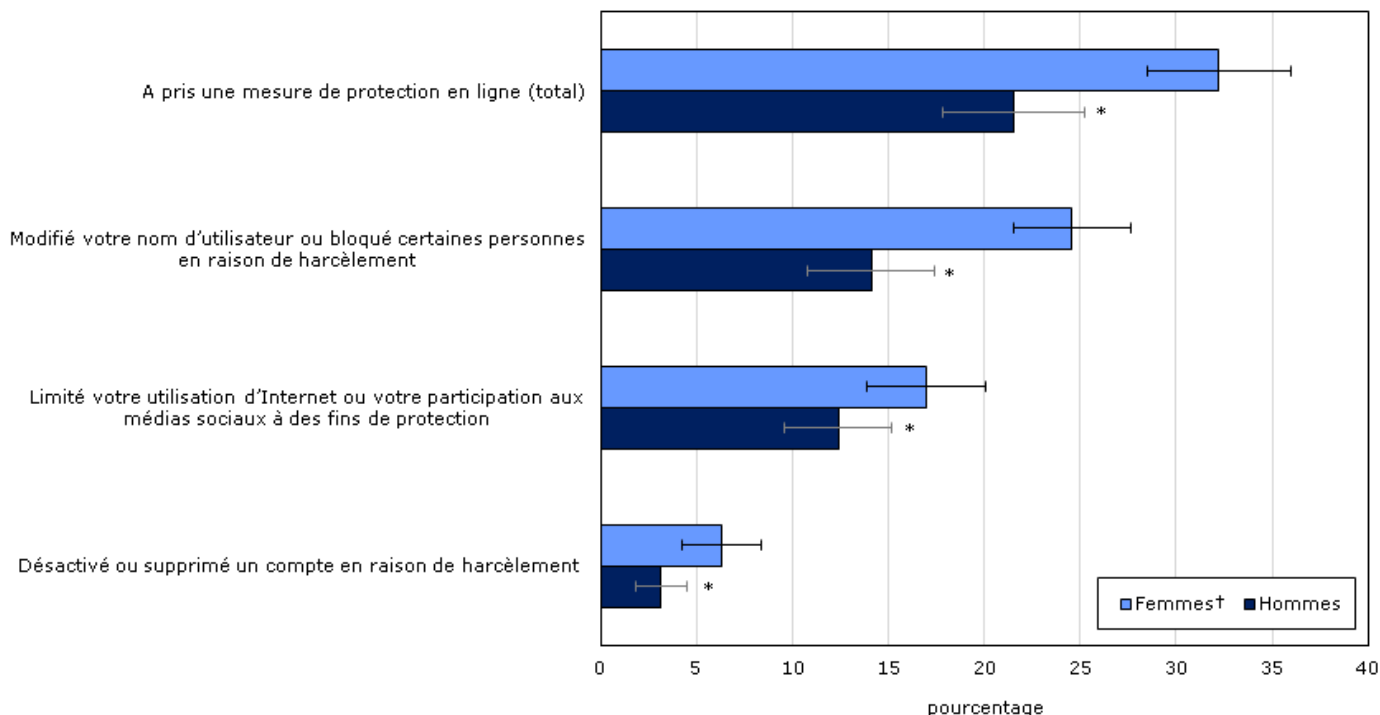
Dans la majorité des cas, les personnes ayant subi un comportement non désiré en ligne se sont confiées à des amis (56 % des femmes, 32 % des hommes) ou des membres de la famille (53 % des femmes, 33 % des hommes). Les personnes ayant été la cible de comportements non désirés en ligne se sont plus rarement tournées vers la police (11 % des femmes) ou l'administrateur du site ou leur fournisseur Internet (8 % des femmes)²¹.

Plusieurs internautes des territoires prennent des mesures pour se protéger du harcèlement ou des comportements non désirés en ligne

Des études antérieures ont montré que les femmes sont généralement plus nombreuses à prendre des mesures pour se protéger contre la victimisation criminelle (Perreault, 2017; Brennan, 2011b). La même tendance s'observe aussi pour ce qui est de se protéger contre le harcèlement et les comportements non désirés en ligne. Dans l'ensemble, 32 % des femmes et 22 % des hommes²² ont déclaré avoir, au cours des 12 mois précédant l'enquête, pris des mesures afin de se protéger du harcèlement en ligne (graphique 9).

Graphique 9 Mesures de protection prises en ligne au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre, territoires, 2018

Mesures de protection prises en ligne



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Exclut les répondants qui ont déclaré ne pas avoir utilisé Internet au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus des réponses totales.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Parmi les mesures de protection mentionnées dans l'ESEPP, le fait de modifier son nom d'utilisateur ou de bloquer certaines personnes en raison de harcèlement était la mesure la plus souvent mentionnée (25 % des femmes et 14 % des hommes). Limiter son utilisation d'Internet ou sa participation aux médias sociaux pour se protéger était également une mesure fréquemment citée (17 % des femmes et 12 % des hommes). Plus rarement, certaines personnes ont désactivé ou supprimé un compte en raison du harcèlement (6 % des femmes et 3 % des hommes).

Les comportements sexuels inappropriés en milieu de travail

En plus des espaces publics et en ligne, le milieu de travail est aussi un environnement dans lequel des comportements sexuels non désirés ou inappropriés peuvent se produire. Au moyen d'un sous-ensemble de questions adaptées à partir du Sondage sur les inconduites sexuelles dans les Forces armées canadiennes, on a demandé aux personnes ayant répondu à l'ESEPP si elles avaient été témoins ou l'objet de certains comportements sexuels dans le milieu de travail ou dans un cadre lié au travail, tel qu'un événement de travail sanctionné, une célébration ou un exercice de formation.

Les femmes dans les territoires sont deux fois plus nombreuses que les hommes à avoir été la cible de comportements sexuels inappropriés en milieu de travail

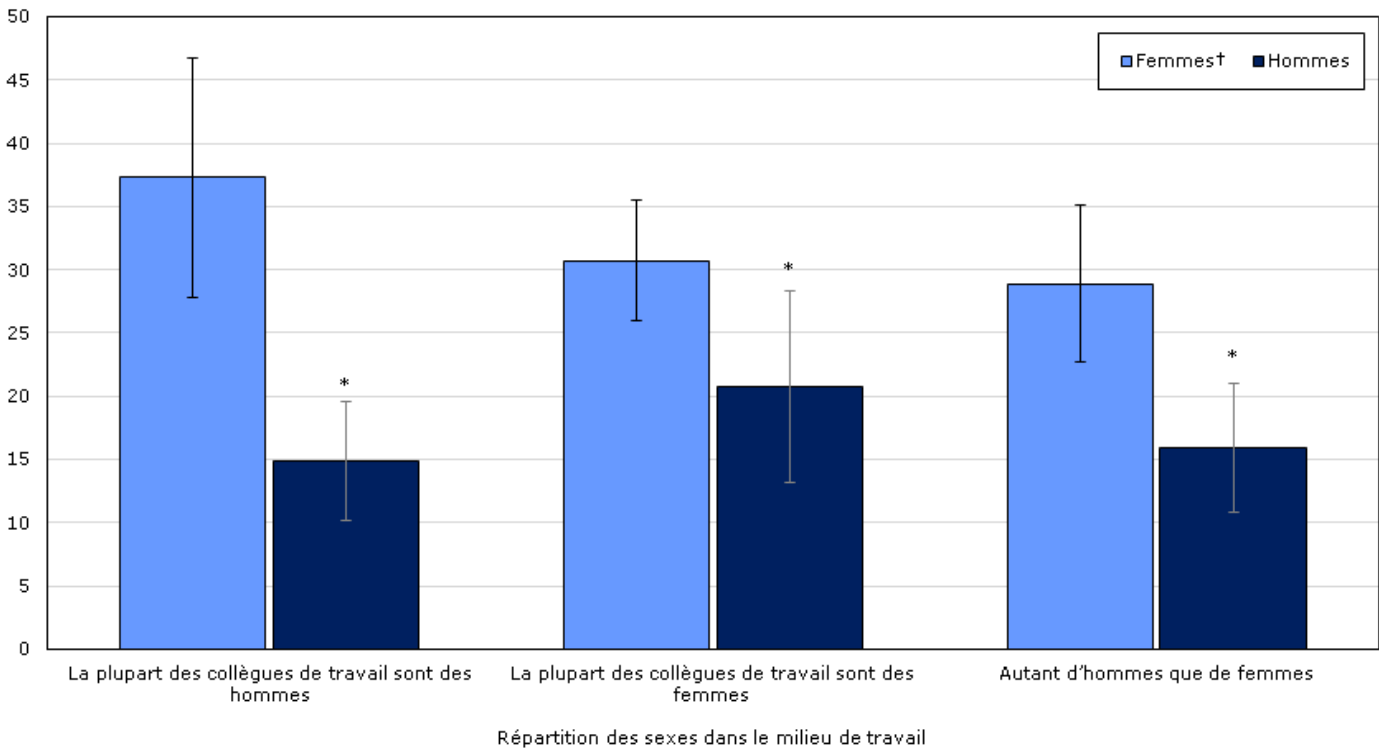
Dans l'ensemble, près du tiers (31 %) des femmes qui occupent un emploi ou qui ont occupé un emploi à quelconque moment au cours de l'année ont été directement ciblées par au moins un comportement sexuel inapproprié en milieu de travail. Cette proportion est près du double de ce qui a été déclaré chez les hommes (16 %) (tableau 1).

De plus, 37 % des femmes dont la plupart de leurs collègues sont des hommes ont déclaré avoir été l'objet de comportements sexuels inappropriés. Bien que cette proportion ne soit pas beaucoup plus élevée que parmi les femmes évoluant dans un milieu où la majorité des collègues sont des femmes (31 %) ou à parité de genre (29 %), elle est beaucoup plus élevée que la proportion parmi les hommes évoluant dans un milieu de travail où la majorité des collègues sont des hommes (15 %) (graphique 10).

Graphique 10

Expériences vécues en matière de comportements sexuels inappropriés survenus en milieu de travail au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la personne visée et la répartition des sexes dans le milieu de travail, territoires, 2018

pourcentage



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

Note : Exclut les répondants qui n'ont pas travaillé au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus des réponses totales.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Le comportement sexuel inapproprié en milieu de travail le plus souvent mentionné était les blagues à caractère sexuel inappropriées, dont ont été la cible 20 % des femmes et 9 % des hommes. Comme il a été noté dans d'autres études (Burczycka, 2020; Cotter, 2019) c'est en ce qui a trait aux attentions sexuelles non désirées (p. ex. des sifflements, interpellations, regards, gestes ou langage corporel suggestifs) qu'on notait la plus grande différence entre les hommes et les femmes. Environ 1 femme sur 6 (17 %) a mentionné avoir été l'objet d'un tel comportement, comparativement à 1 homme sur 50 (2 %) (tableau 1).

Les personnes ayant une incapacité et les personnes LGBTQ2+ sont davantage visées par les comportements sexuels inappropriés en milieu de travail, mais les femmes inuites le sont moins

Dans l'ensemble, les caractéristiques des personnes qui sont le plus souvent l'objet de de comportements sexuels inappropriés en milieu de travail étaient relativement semblables à celles des personnes ayant été l'objet des autres types de violence fondée sur le sexe.

Tout comme pour les autres types de comportement inappropriés, les personnes LGBTQ2+ étaient davantage susceptibles d'avoir été l'objet de comportements sexuels inappropriés en milieu de travail. Par exemple, 54 % des femmes LGBTQ2+ ont été la cible de tels comportements, comparativement à 29 % des femmes et 16 % des hommes n'étant pas LGBTQ2+ (tableau 2).

Les personnes ayant une incapacité, et particulièrement les femmes, étaient aussi plus susceptibles d'avoir été ciblées par un comportement sexuel inapproprié en milieu de travail. En 2018, 39 % des femmes ayant une incapacité ont été l'objet d'un comportement sexuel inapproprié en milieu de travail dans les territoires, comparativement à 25 % des femmes sans incapacité. En revanche, il n'y avait pas de différence entre les hommes ayant une incapacité et les hommes n'ayant pas d'incapacité (tableau 2).

Contrairement à ce qui a été observé pour les comportements sexuels inappropriés dans les lieux publics et en ligne, on observait que peu de différence en fonction de l'âge, particulièrement chez les femmes. Ainsi, parmi l'ensemble des femmes, la proportion de femmes déclarant avoir été l'objet de comportements sexuels non désirés en milieu de travail se situait entre 30 % et 39 % dans chacun des groupes d'âge compris entre 15 et 54 ans (tableau 2).

Enfin, comme pour les comportements sexuels inappropriés dans les lieux publics, les femmes Autochtones des territoires étaient moins nombreuses que les femmes non-Autochtones à déclarer avoir fait l'objet d'un comportement sexuel inapproprié en milieu de travail (24 % comparativement à 36 % respectivement). Cette différence était essentiellement attribuable à la relativement faible proportion de femmes inuites (13 %) ayant déclaré avoir été la cible de comportements non désirés en milieu de travail. Les femmes des Premières Nations (40 %) et les Métisses (28 %) ont déclaré avoir été l'objet de comportements sexuels non désirés en milieu de travail dans une proportion plus près de celle enregistrée parmi les femmes non-Autochtones (36 %) (tableau 2). Il est possible que la relativement faible proportion déclarée par les Inuites puisse être en partie attribuable à des différences dans la nature des milieux de travail. Il est aussi possible que la normalisation de la violence notée par certaines études (Brassard et autres 2015; Williams, 2019) puisse être à l'origine d'une sous-déclaration de certains comportements non désirés, notamment les moins graves.

La moitié des résidentes des territoires ont subi au moins une forme ou l'autre de comportement inapproprié mesuré par l'ESEPP

Bien qu'elle ne couvre probablement pas l'ensemble des situations où les Canadiennes et Canadiens peuvent faire face à la violence fondée sur le sexe, l'ESEPP mesure néanmoins un grand éventail de comportements sexuels inappropriés qui peuvent avoir des conséquences négatives pour les personnes qui les subissent, même lorsque ces comportements n'atteignent pas le seuil de l'acte criminel. Surtout, ils s'inscrivent dans un continuum de violence et d'inégalités dans lesquels s'inscrivent également l'agression physique ou sexuelle (Bastomski et Smith, 2017; Mellgren et autres, 2018). Par ailleurs, les expériences d'agression physique et d'agression sexuelle dans les territoires seront analysées dans un rapport distinct à être publié ultérieurement.

Lorsqu'on considère l'ensemble des comportements inappropriés et des situations mesurées par l'ESEPP – dans les espaces publics, en ligne et en milieu de travail – les données révèlent que la moitié des femmes des territoires (48 %) ont subi au moins une forme de comportement non désiré au cours de l'année ayant précédé l'enquête. Chez les hommes, c'est environ le tiers (32 %) qui en ont dit autant (tableau 2).

Surtout, les données révèlent que ce sont souvent les mêmes personnes qui subissent les comportements non désirés. Dans la majorité des cas, les personnes qui ont indiqué avoir été l'objet de comportements non désirés ont dit l'avoir été à plusieurs reprises. Similairement, les personnes les plus à risque déclaraient aussi souvent avoir été l'objet de comportements inappropriés dans plus d'une situation, c'est-à-dire en public, en ligne et en milieu de travail.

Dans l'ensemble, 7 % des femmes et 2 % des hommes des territoires ont été la cible de comportements non désirés dans chacune des trois situations mesurées par l'ESEPP. Cependant, 24 % des femmes LGBTQ2+ ont été l'objet de comportements inappropriés dans chacune des trois situations. En comparaison, c'était le cas de 1 % des hommes n'étant pas LGBTQ2+. Similairement, 15 % des femmes célibataires, 14 % des femmes ayant une incapacité, 13 % des femmes des Premières Nations et 13 % des jeunes femmes de 15 à 24 ans ont été l'objet de comportements inappropriés dans chacune des trois situations.

Comme indiqué précédemment, le cumul de telles expériences peut avoir un effet particulièrement négatif en termes de répercussions pour les personnes visées. Ces comportements, et particulièrement lorsqu'ils sont fréquents et présents dans de multiples facettes de la vie, viennent aussi éroder le sentiment de sécurité des personnes qui les subissent, ce qui peut amener certains à se retirer ou à ne pas profiter pleinement de leurs activités quotidiennes et des espaces publics (Bastomski et Smith, 2017; Kearl, 2010).

Résumé

Cet article de *Juristat* présente les premiers résultats de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) menée dans les territoires en 2018, afin de fournir un portrait des comportements sexuels non désirés dans des espaces publics, en ligne et en milieu de travail.

Les enquêtes de victimisation traditionnelles se limitent la plupart du temps à la mesure d'incidents de nature criminelle. Les données recueillies dans le cadre de l'ESEPP sur les comportements non désirés dans les espaces publics, en ligne et en milieu de travail comblent ainsi une importante lacune statistique. Bien qu'ils ne soient pas tous nécessairement de nature criminelle, ces comportements peuvent avoir des répercussions négatives considérables sur le sentiment de sécurité ainsi que, plus globalement, sur le bien-être des personnes qui en sont l'objet. Cependant, la nature et l'ampleur de ces comportements à l'échelle du Canada et des territoires plus spécifiquement était jusqu'ici inconnue.

Les données de l'ESEPP révèlent que de nombreuses personnes résidant dans les territoires ont été l'objet de comportements sexuels non désirés, et que les femmes sont généralement beaucoup plus susceptibles d'en être la cible que les hommes. Un peu plus du tiers (35 %) des femmes et 16 % des hommes ont été l'objet de comportements sexuels non désirés en public. Des proportions semblables (31 % et 16 % respectivement) l'ont été en milieu de travail. Près du quart (24 %) des femmes et 16 % des hommes ayant utilisé Internet ont été la cible de comportements non désirés en ligne.

Certaines personnes sont l'objet de comportements non désirés à répétition. La majorité des femmes des territoires (65 %) n'ont été l'objet d'aucun comportement sexuel non désiré dans un espace public. Cependant, 25 % des femmes, ou 72 % de celles ayant été l'objet d'au moins un comportement sexuel non désiré dans un lieu public, l'ont été à plusieurs reprises. Similairement, 24 % des femmes LGBTQ2+, 15 % des femmes célibataires, 14 % des femmes ayant une incapacité, 13 % des femmes des Premières Nations et 13 % des jeunes femmes de 15 à 24 ans ont été l'objet de comportements inappropriés dans chacune des trois situations mesurées par l'ESEPP (en public, en ligne et en milieu de travail). En comparaison, c'était le cas de 2 % des hommes dans leur ensemble.

Les résultats de l'ESEPP confirment que la majorité des personnes, et particulièrement les femmes, ayant été l'objet de comportements sexuels non désirés dans un espace public ou en ligne ont ressenti des répercussions émotionnelles et psychologiques. Plus précisément, seule 1 femme sur 8 (12 %) et 1 homme sur 4 (26 %) a déclaré que l'incident le plus grave dont ils avaient été la cible ne les avait que peu ou pas affectés. De plus, une majorité des personnes ayant été l'objet de comportements non désirés dans un lieu public a modifié certaines habitudes en raison de l'incident le plus grave, par exemple en évitant certains endroits ou en cessant de participer à certaines activités.

Les personnes ayant été l'objet de plusieurs comportements étaient davantage susceptibles de déclarer avoir ressenti des répercussions. Elles étaient aussi davantage susceptibles d'évaluer leur état de santé mentale comme étant mauvais ou passable; ou à avoir déjà sérieusement considéré le suicide. Ces résultats semblent ainsi démontrer l'effet négatif induit par le cumul de multiples incidents, où chaque incident additionnel a le potentiel d'accroître ou d'intensifier une vulnérabilité émotionnelle et psychologique face à d'éventuels incidents subséquents.

Description de l'enquête

En 2018, Statistique Canada a mené le premier cycle de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP). Cette enquête a pour but de recueillir des renseignements sur les expériences des Canadiennes et des Canadiens à l'égard des comportements sexuels non désirés dans les espaces publics, au travail et en ligne, de même qu'à l'égard des agressions physiques et sexuelles et de la violence dans les relations intimes. Les données portant sur les agressions physiques, les agressions sexuelles et la violence dans les relations intimes seront analysées dans des rapports distincts à être publiés ultérieurement.

La population cible de l'ESEPP est composée des personnes de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes vivant en établissement ne sont pas incluses. Une fois qu'un ménage était joint, une personne de 15 ans et plus était sélectionnée au hasard pour participer à l'enquête.

Dans les territoires, la collecte des données s'est déroulée de juillet à décembre 2018. Les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire autoadministré en ligne ou d'un questionnaire administré par un intervieweur en personne. Le questionnaire pouvait être répondu dans l'une ou l'autre des deux langues officielles. Selon le Recensement de la population de 2016, 2 % de la population des territoires a indiqué ne pas avoir de connaissances ni de l'anglais, ni du français. Cette proportion variait de 0,4 % au Yukon à 5,7 % au Nunavut.

La taille de l'échantillon dans les 3 territoires s'établissait à 2 597 répondantes et répondants. Le taux de réponse global se situait à 73,2 %. Parmi les non-répondants figuraient les personnes qui ont refusé de participer à l'enquête, celles qui ne pouvaient pas être jointes et celles qui ne parlaient ni le français ni l'anglais. Les chiffres de l'échantillon ont été pondérés afin que leurs réponses représentent la population canadienne de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement.

Limites des données

Comme c'est le cas pour toutes les enquêtes menées auprès des ménages, les données comportent certaines limites. Les résultats reposent sur un échantillon et sont donc sujets à des erreurs d'échantillonnage. Des résultats légèrement différents auraient pu être obtenus si la population entière avait participé à l'enquête.

En ce qui a trait à la qualité des estimations, les limites inférieure et supérieure des intervalles de confiance sont présentées. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la manière suivante : si l'enquête était répétée à de nombreuses reprises, alors, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Références

- BASTOMSKI, Sara, et Philip SMITH. 2017. « Gender, fear, and public places: How negative interactions with strangers harm women », *Sex Roles*, vol. 76, p. 73 à 88.
- BENOIT, Cecilia, et autres. 2015. *Dossier d'information : La violence à caractère sexuel faite aux femmes au Canada*, décembre, Condition féminine Canada.
- BOYCE, Jillian. 2016. « La victimisation chez les Autochtones au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- BRASSARD, Renée, Lyse MONTMINY, Anne-Sophie BERGERON et Itzel SOSA-SANCHEZ. 2015. « Application of intersectional analysis to data on domestic violence against Aboriginal women living in remote communities in the province of Quebec », *Aboriginal Policy Studies*, Vol. 4, n° 1, p. 3 à 23.
- BRENNAN, Shannon. 2011a. « La victimisation avec violence chez les femmes autochtones dans les provinces canadiennes, 2009 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- BRENNAN, Shannon. 2011b. « Les perceptions des Canadiens à l'égard de la sécurité personnelle et de la criminalité, 2009 ». *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- BURCYCKA, Marta. 2018a. « Le harcèlement criminel au Canada, 2014 », *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2017*, *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- BURCYCKA, Marta. 2018b. « La victimisation avec violence chez les Canadiens ayant une incapacité liée à la santé mentale », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- BURCYCKA, Marta. 2020. « Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes, 2019 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- CONROY, Shana. 2018. « La violence contre les filles et les jeunes femmes, affaires déclarées par la police au Canada, 2017 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- COTTER, Adam et Laura SAVAGE. 2019. « La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- COTTER, Adam. 2019. *Les inconduites sexuelles dans la Force régulière des Forces armées canadiennes, 2018*, produit n° 85-603-X au catalogue de Statistique Canada.
- COTTER, Adam. 2018. « La victimisation avec violence chez les femmes ayant une incapacité, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- CRENSHAW, Kimberle. 1994. « Mapping the argins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence Against Women of Color ». *The Public Nature of Private Violence*, publié sous la direction de Martha Albertson Fineman et Roxanne Mykitiuk. Routledge (New York).
- ELIAS, Brenda, Javier MIGNONE, Madelyn HALL, Say P. HONG, Lyna HART et Jitender SAREEN. 2012. « Trauma and suicide behaviour histories among a Canadian indigenous population: An empirical exploration of the potential role of Canada's residential school system ». *Social science & medicine*, Vol. 74, n° 10, p. 1560 à 1569.
- FEMMES ET ÉGALITÉ DES GENRES CANADA. 2018. *À propos de la violence fondée sur le sexe*. (site consulté le 29 juin 2020).
- FEMMES ET FILLES AUTOCHTONES DISPARUES ET ASSASSINÉES. 2019. *Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*. (site consulté le 29 juin 2020).
- FILEBORN, Bianca et Fiona VERA-GRAY. 2017. « I want to be able to walk the street without fear », *Feminist Legal Studies*, Vol. 25, n° 2, p. 203 à 227.
- FIRESTONE, Michelle, Mark TYNDALL et Benedikt FISCHER. 2015. « Substance use and related harms among Aboriginal people in Canada: A comprehensive review », *Journal of Health Care for the Poor and Underserved*, Vol. 26, n° 4.
- FISHER, Sophie, Danielle LINDNER et Christopher J. FERGUSON. 2017. « The effects of exposure to catcalling on women's state self-objectification and body image », *Current Psychology*, Octobre 2017, p. 1 à 8.
- GARDNER, Natalie, Jianqiang CUI et Eddo COIACETTO. 2017. « Harassment on public transport and its impacts on women's travel behaviour », *Australian Planner*, Vol. 54, n° 1, p. 8 à 15.
- HAHMANN, Tara, Nadine BADETS et Jeffrey HUGHES. 2019. « Les Autochtones ayant une incapacité au Canada : les Premières Nations vivant hors réserve, les Métis et les Inuits âgés de 15 ans et plus », *Enquête auprès des peuples autochtones*, produit n° 89-653-X au catalogue de Statistique Canada.

HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME. 2019. *Report of the Special Rapporteur on violence against women, its causes and consequences – Visit to Canada*, rapport n°A/HRC/41/42/Add.1 (disponible en anglais uniquement).

JAFFRAY, Brianna. 2020. (à paraître). « Expériences de victimisation avec violence et de comportements sexuels non désirés chez les Canadiens transgenres ou appartenant à une minorité sexuelle, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

KEARL, Holly. 2010. « Stop street harassment: Making Public Places Safe and Welcoming for Women », ABC-CLIO (Santa Barbara).

KUMAR, Mohan B. et Michael TJEPKEMA. 2019. « Taux de suicide chez les Premières Nations, les Métis et les Inuits (2011 à 2016): résultats de la Cohorte santé et environnement du recensement canadien (CSERCAN) de 2011 », Enquête nationale auprès des ménages : peuples autochtones, produit n° 99-011-X au catalogue de Statistique Canada.

LEWIS, Ruth, Michael ROWE et Clare WIPER. 2017. « Online abuse of feminists as an emerging form of violence against women and girls », *British Journal of Criminology*, Vol. 57, p. 1462 à 1481.

MELLGREN, Caroline, Mika ANDERSSON et Anna-Karin IVERT. 2018. « 'It happens all the time': Women's experiences and normalization of sexual harassment in public space », *Women & Criminal Justice*, Vol. 28, p. 262 à 281.

MOREAU, Greg. 2019. « Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

PERREAULT, Samuel. 2017. « Les perceptions des Canadiens à l'égard de la sécurité personnelle et de la criminalité, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

PERREAULT, Samuel et Laura SIMPSON. 2016. « La victimisation criminelle dans les territoires, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

PERREAULT, Samuel. 2015. « La victimisation criminelle au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

PERREAULT, Samuel. 2011. « La victimisation avec violence chez les Autochtones dans les provinces canadiennes, 2009 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

PERREAULT, Samuel. 2009. « Victimization criminelle et santé: Un profil de la victimisation chez les personnes ayant une limitation d'activité ou un autre problème de santé ». *Série de profils du Centre canadien de la statistique juridique*, produit n° 85F0033M au catalogue de Statistique Canada.

ROTENBERG, Cristine. 2019. « Les crimes violents contre les jeunes femmes et les filles, affaires déclarées par la police dans le Nord provincial et les territoires du Canada, 2017 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

SIMPSON, Laura. 2018. « La victimisation avec violence chez les lesbiennes, gays et bisexuels au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

WILLIAMS, Julie. 2019. « Intersections between violence and health promotion among Indigenous women living in Canada », (thèse) Université d'Ottawa.

Notes

1. Dans le cadre de ce rapport, le genre d'une personne correspond au genre auquel celle-ci a dit s'identifier au moment de l'enquête et peut donc être différent du sexe à la naissance.

2. Comprend les personnes déclarant une orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle, ainsi que les personnes transgenres. Il est important de reconnaître que les expériences des personnes peuvent être bien différentes selon qu'elles sont lesbiennes, gays, bisexuelles ou transgenres. La taille de l'échantillon pour les territoires ne permet cependant pas l'analyse des expériences vécues par les personnes de chacun de ces groupes de population. Ainsi, ces personnes sont regroupées dans la catégorie plus large « LGBTQ2+ » dans le cadre de ce rapport. Pour la même raison, il convient de noter que les analyses portant sur l'ensemble de la population reflètent principalement les expériences des personnes cisgenres (les personnes dont l'identité de genre correspond au sexe à la naissance) et hétérosexuelles. Un rapport portant spécifiquement sur les personnes LGBTQ2+ dans l'ensemble du Canada sera publié ultérieurement. En raison de la taille de l'échantillon dans les territoires, les personnes qui ne se sont identifiées ni au genre féminin, ni au genre masculin, sont exclues des analyses présentées dans ce rapport, et ce afin de respecter les dispositions concernant la confidentialité des réponses. Les réponses de ces personnes seront comprises dans les futures analyses combinant l'échantillon des territoires et des provinces, y compris dans le rapport portant spécifiquement sur les personnes LGBTQ2+.

3. Le libellé précis de la question était le suivant : « Êtes-vous un Autochtone, c'est-à-dire, Première Nation, Métis ou Inuk (Inuit)? ». Dans le présent rapport, le terme « Autochtone » englobe les personnes appartenant à une Première Nation, les Métis et les Inuits. Dans la mesure du possible, les résultats sont présentés pour chaque groupe distinct.

4. Selon les données de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés dans les territoires, 49 % de la population de 15 ans et plus s'est identifiée comme Première Nation (16 %), Métis (5 %) ou Inuit (28 %). Les Premières

Nations représentent 33 % de la population autochtone de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés dans les territoires, les Métis en représentent 10% et les Inuits en représentent 58 %. La proportion de la population ayant une identité autochtone allait de 21 % au Yukon, 48 % dans les Territoires du Nord-Ouest et 82 % au Nunavut. Les personnes s'étant identifiées en tant que Première Nation étaient concentrées dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, où elles représentaient 27 % et 18 % de la population, respectivement. Les personnes s'étant identifiées en tant que Métis étaient également concentrées dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, où elles représentaient 10 % et 2 % de la population, respectivement. Les personnes s'étant identifiées en tant qu'Inuk (Inuit) étaient concentrées au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest, où elles représentaient 81 % et 11 % de la population, respectivement. Ces estimations peuvent être légèrement différentes de celles obtenues au moyen d'autres enquêtes ayant une population cible, une méthodologie ou une année de référence différente.

5. L'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés a également été menée dans les provinces en 2018. En raison d'une méthodologie d'échantillonnage et de pondération différente, ces données ont été analysées séparément et un rapport portant expressément sur les données des provinces a été publié en décembre 2019 (voir Cotter et Savage, 2019). Dans les rapports futurs, il serait possible de combiner les résultats des provinces et des territoires pour rendre compte des constatations à l'échelle du Canada.

6. La Stratégie peut être consultée à l'adresse web du Femmes et Égalité des genres Canada : *Il est temps : La stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe*.

7. Exclut les milieux de travail, les maisons et les appartements.

8. À moins d'indication contraire, toutes les comparaisons directes mentionnées dans le texte font état de différences statistiquement significatives ($p < 0,05$).

9. La différence entre l'estimation pour les hommes du Nunavut et les hommes du Yukon n'est pas statistiquement significative ($p < 0,05$).

10. Correspond à la proportion provenant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés et pourrait donc légèrement varier par rapport à la proportion obtenue au moyen d'autres enquêtes.

11. Voir note 10.

12. La différence de cette estimation par rapport à l'estimation pour les personnes LGBTQ2+ ayant une incapacité (62 %) n'est pas statistiquement significative ($p < 0,05$).

13. La différence de cette estimation par rapport à l'estimation pour les personnes ayant une incapacité mais n'étant pas LGBTQ2+ (33 %) n'est pas statistiquement significative ($p < 0,05$).

14. En cas d'incidents multiples, les questions de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés portaient sur l'incident le plus grave — c'est-à-dire celui qui, selon la répondante ou le répondant, l'a le plus affecté. Comme ces questions portaient sur un seul incident, soit celui qui était le plus grave et qui ne reflétait peut-être pas l'ensemble des expériences vécues, ces caractéristiques ne sont pas nécessairement représentatives de l'ensemble des comportements non désirés.

15. Comprend les cas où il y avait plus d'un agresseur, tous des hommes.

16. En raison de l'inclusion des réponses « ne sait pas » et « non déclaré », la somme des proportions des personnes ayant répondu que leurs comportements ont été modifiés et celles ayant répondu que leurs comportements n'ont pas été modifiés peut ne pas être égale à 100.

17. Il était possible de déclarer plus d'une répercussion. Puisqu'il était possible de déclarer des répercussions tout en déclarant avoir été peu affecté, la somme des proportions des personnes ayant déclaré au moins une répercussion et celles ayant déclaré avoir été peu ou pas affectées peut ne pas être égale à 100.

18. Il était demandé d'indiquer le niveau de satisfaction sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifiait « très insatisfait » et 10 « très satisfait ». Les personnes ayant répondu 9 ou 10 ont ici été classées parmi les « très satisfaits ».

19. Voir le tableau 1 pour l'ensemble des comportements non désirés en ligne mesurés par l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

20. Intervalle de confiance de 95 %: [26 %-77 %].

21. La taille de l'échantillon ne permettait pas de produire ces estimations pour les hommes.

22. Le calcul des pourcentages est fondé sur les gens ayant utilisé Internet au cours des douze mois précédant l'enquête.

Tableaux de données détaillés

Tableau 1
Comportements non désirés survenus dans les espaces publics, en ligne et en milieu de travail au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la personne visée et le type de comportement, territoires, 2018

Type de comportement non désiré	Femmes			Hommes			Total		
	% ¹	Intervalle de confiance de 95 % de à		% ¹	Intervalle de confiance de 95 % de à		% ¹	Intervalle de confiance de 95 % de à	
Comportements sexuels non désirés survenus dans les espaces publics									
Attouchements non désirés	22	19	25	10*	8	12	16	14	18
Outrage à la pudeur	4	3	6	4	3	6	4	4	5
Commentaires non désirés à propos du sexe ou du genre de la personne	14	12	18	7*	5	9	10	9	12
Commentaires non désirés en raison de l'orientation sexuelle ou de l'orientation sexuelle présumée	7	5	8	5	4	7	6	5	7
Attentions sexuelles non désirées	27	24	30	7*	5	9	17	15	18
Comportement sexuel non désiré subi dans les espaces publics	35	32	38	16*	13	20	25	23	28
Comportements non désirés survenus en ligne²									
Courriels ou messages menaçants ou agressifs vous visant personnellement	15	13	18	10*	8	13	13	11	15
Courriels ou messages menaçants ou agressifs transmis à un groupe ou sur les médias sociaux	7	5	9	4*	3	6	6	5	7
Une personne a publié ou distribué, ou menacé de publier ou de distribuer, des images intimes ou sexuellement explicites sans votre consentement	2	1	4	2	1	4	2	1	3
Une personne vous a pressé d'envoyer, de partager ou de publier des images ou des messages sexuellement suggestifs ou explicites	7	5	9	2*	1	3	4	3	6
Une personne vous a envoyé des images ou des messages sexuellement suggestifs ou explicites non désirés	13	11	17	6*	5	8	10	8	12
Comportement non désiré subi en ligne	24	21	27	16*	14	19	20	18	22
Comportements sexuels inappropriés survenus en milieu de travail³									
Blagues à caractère sexuel inappropriées	20	17	23	9*	7	11	14	13	16
Attentions sexuelles non désirées telles que des sifflements, interpellations, regards, gestes ou langage corporel suggestifs	17	14	20	2*	2	4	9	8	11
Attouchements non désirés, comme des étreintes ou des massages d'épaules ou des rapprochements trop serrés	14	11	16	3*	2	5	8	7	10
Commentaires que vous ne vous comportez pas comme un homme/une femme devrait le faire	9	7	12	4*	3	6	7	6	8
Quelqu'un vous a insulté, maltraité, ignoré ou exclu parce que vous êtes un homme/une femme	12	9	15	4*	2	5	7	6	9
Quelqu'un vous a insulté, maltraité, ignoré ou exclu en raison de votre orientation sexuelle ou de votre orientation sexuelle présumée	3	2	5	1	1	3	2	1	3
Quelqu'un vous a insulté, maltraité, ignoré ou exclu parce que vous êtes (ou vous êtes présumé être) transgenre	F	F	F	F	F	F	1	0	1
Comportement sexuel inapproprié subi en milieu de travail	31	28	34	16*	13	19	23	21	25
Ensemble des situations									
Au moins un comportement non désiré subi dans les espaces publics, en ligne ou en milieu de travail	48	45	51	32*	29	36	40	37	42

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour les hommes par rapport à celle pour les femmes ($p < 0,05$)

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus des réponses totales.

2. Le calcul des pourcentage est fondé sur les personnes ayant utilisé Internet au cours des 12 mois précédant l'enquête.

3. Le calcul des pourcentages est fondé sur les personnes ayant occupé un emploi au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 2
Comportements non désirés survenus dans les espaces publics, en ligne et en milieu de travail au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la personne visée et certaines caractéristiques de la personne visée, territoires, 2018

Certaines caractéristiques sociodémographiques	Comportements sexuels non désirés survenus dans les espaces publics						Comportements non désirés survenus en ligne ¹						Comportements sexuels non désirés survenus en milieu de travail ²					
	Femmes			Hommes			Femmes			Hommes			Femmes			Hommes		
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %		
	% ³	de	à	% ³	de	à	% ³	de	à	% ³	de	à	% ³	de	à	% ³	de	à
Ensemble de la population	35	32	38	16**	13	20	24	21	27	16**	14	19	31	28	34	16**	13	19
Groupe d'âge																		
15 à 24 ans†	48	38	59	28**	18	42	33	23	44	19**	11	31	30	20	43	26	17	37
25 à 34 ans	50	42	57	23**	18	29	29	22	37	19**	13	25	39	32	47	15**	11	21
35 à 44 ans	37	31	43	12***	8	19	25	21	31	15**	10	21	34	27	41	15***	10	20
45 à 54 ans	30*	24	37	13***	9	19	20*	15	27	14	9	21	31	25	39	14**	9	21
55 à 64 ans	21*	16	27	9***	6	14	12*	7	18	13	9	19	19	13	26	13*	7	23
65 et plus	7*	4	13	F	F	F	11*	6	22	17	10	28	F	F	F	F	F	F
Identité autochtone																		
Personne autochtone	29*	25	33	18**	12	24	27	22	34	17**	12	23	24*	19	29	14**	10	19
Première Nation	39	29	50	28	17	43	33	22	46	20	12	33	40	29	54	14**	8	24
Métis	41	28	55	24	11	46	36*	24	49	16**	8	29	28	16	43	36	17	60
Inuit	22*	18	27	10**	6	17	23	16	32	16	10	24	13*	10	18	11	6	20
Personne non autochtone†	41	37	45	15**	12	19	21	18	25	16**	13	19	36	32	40	17**	14	22
Appartient à une minorité visible																		
Oui†	37	27	48	12**	7	21	19	12	30	12	6	24	21	14	31	20	11	32
Non	35	32	38	17**	14	20	25	21	28	17**	14	20	32*	29	35	16**	13	19
LGBTQ2+																		
Non†	34	31	37	16**	13	18	22	19	26	16**	13	19	29	26	33	16**	13	19
Oui ⁴	61*	45	75	36*	14	62	52*	36	67	27**	8	55	54*	39	69	F	F	F
Incapacité																		
Personne ayant une incapacité†	45	40	49	21**	17	27	35	31	40	26**	20	32	39	34	44	16**	11	22
Personne ne présentant aucune incapacité	28*	25	32	14***	11	17	16*	13	20	12***	10	15	25*	21	29	16**	13	20
Emploi exercé au cours des 12 mois précédant l'enquête																		
Oui†	41	37	44	17**	13	20	24	21	28	17**	14	20	31	28	34	16**	13	19
Non	18*	13	24	15	10	21	21	15	30	13	8	22
Situation relativement aux études																		
Actuellement aux études†	54	43	64	31**	19	45	32	22	44	F	F	F	40	29	52	23**	12	39
Pas actuellement aux études	32*	29	36	15***	12	18	22	19	26	17**	14	20	29	26	33	15**	12	18
État matrimonial																		
Marié ou vivant en union libre†	30	26	34	11**	9	14	15	12	19	14	11	17	29	26	33	14**	11	17
Séparé, divorcé	34	26	43	24*	15	35	32*	25	40	13**	7	24	24	16	33	16	9	27
Veuf	16*	9	27	F	F	F	18	8	35	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Célibataire, jamais marié	48*	42	55	24***	18	32	38*	30	46	21***	16	28	37	30	44	20**	14	28

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement (p < 0,05)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes seulement (p < 0,05)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05) et de l'estimation pour les femmes (p < 0,05)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages est fondé sur les personnes ayant utilisé Internet au cours des 12 mois précédant l'enquête.

2. Le calcul des pourcentages est fondé sur les personnes ayant occupé un emploi au cours des 12 mois précédant l'enquête.

3. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus des réponses totales.

4. Les estimations pour les hommes sont fondées sur un petit échantillon et doivent par conséquent être utilisées avec prudence.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 3**Incident le plus grave mettant en cause un comportement sexuel non désiré survenu dans un espace public au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre de la personne visée et certaines caractéristiques de l'incident, territoires, 2018**

Certaines caractéristiques de l'incident	Femmes†			Hommes		
	pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
Lieu de l'incident						
Dans un restaurant ou un bar	20	15	25	25	19	33
Dans un immeuble commercial ou un bureau	14	11	18	12	8	18
Dans un établissement institutionnel (école, hôpital, prison, centre de réadaptation)	5	3	8	12	7	22
Dans la rue, un parc, un stationnement ou dans les transports publics	43	38	49	32*	24	40
Dans une résidence privée	9	5	14	13	7	22
Autre ²	10	7	13	6	3	13
Nombre d'auteurs						
Un	81	77	85	81	73	86
Plus d'un	18	15	23	18	13	25
Sexe de l'auteur³						
Masculin (un seul ou plusieurs auteurs, tous de sexe masculin)	93	89	95	56*	47	65
Féminin (une seule ou plusieurs auteures, toutes de sexe féminin)	3	2	4	32*	24	42
Plusieurs auteurs, des deux sexes	4	2	7	8	4	16
Lien de l'auteur avec la personne visée^{3,4}						
Membre de la famille, conjoint, partenaire	3	1	9	F	F	F
Ami, voisin ou connaissance	19	15	24	34*	25	44
Autre personne connue	7	5	11	14	8	23
Étranger ou personne connue de vue seulement	70	65	75	46*	37	56
Incident lié à la consommation d'alcool ou de drogues de l'auteur						
Oui	63	58	68	59	49	68
Non	21	18	26	31	22	41
Ne sait pas	15	11	19	9	5	15

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus des réponses totales.

2. Comprend les répondants qui ont déclaré un lieu autre ainsi que ceux n'ayant spécifié aucun lieu (lieu non déclaré).

3. Exclut les répondants qui n'ont pas précisé le nombre d'auteurs.

4. Dans les cas où il y a plusieurs auteurs, la réponse représente l'auteur dont le lien avec la personne visée est le plus proche.

Note : En raison de l'arrondissement et de l'inclusion des réponses "non déclaré" dans le calcul des pourcentages, la somme des catégories peut ne pas correspondre à 100.**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 4
Incident le plus sérieux mettant en cause un comportement non désiré survenu en ligne au cours des 12 derniers mois, selon le genre de la personne visée et certaines caractéristiques de l'incident, territoires, 2018

Certaines caractéristiques de l'incident	Femmes†			Hommes		
	pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	
Nombre d'auteurs						
Un	71	62	78	59	49	68
Plus d'un	16	11	24	27	18	39
Ne sait pas	13	8	20	13	8	21
Sexe de l'auteur						
Masculin (un seul ou plusieurs auteurs, tous de sexe masculin)	63	55	71	52	41	62
Féminin (une seule ou plusieurs auteures, toutes de sexe féminin)	24	18	32	31	22	41
Plusieurs auteurs, des deux sexes	6	3	12	F	F	F
Ne sait pas	6	4	10	8	4	16
Lien de l'auteur avec la victime^{2,3}						
Membre de la famille, conjoint, partenaire	18	13	25	18	11	27
Ami, voisin ou connaissance	37	30	45	34	24	45
Autre personne connue	13	9	18	10	6	17
Étranger ou personne connue de vue seulement	30	24	37	35	25	46

F trop peu fiable pour être publié

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus des réponses totales.

2. Exclut les répondants qui n'ont pas précisé le nombre d'auteurs.

3. Dans les cas où il y a plusieurs auteurs, la réponse représente l'auteur dont le lien avec la personne visée est le plus proche.

Note : En raison de l'arrondissement et de l'inclusion des réponses "non déclaré" dans le calcul des pourcentages, la somme des catégories peut ne pas correspondre à 100. Aucune différence entre femmes et hommes n'est statistiquement significative ($p < 0.05$).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.